



## L'ostal des Carcassonne

La maison d'un drapier montpelliérain du XIII<sup>e</sup> siècle

monuments historiques et objets d'art du Languedoc-Roussillon  
**DIRECTION RÉGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES**



## Auteurs

Bernard Sournia [B. S.]  
Conservateur en chef du patrimoine honoraire

Jean-Louis Vayssettes [J.-L. V.]  
Ingénieur de recherche, Service régional de l'archéologie,  
DRAC Languedoc-Roussillon

## avec les contributions de

Pascal Maritau [P. M.]  
Conservateur-restaurateur,  
Laboratoire d'archéologie médiévale et moderne en Méditerranée,  
Aix-Marseille Université - LA3M, AMU-CNRS, UMR 7298  
et

Frédéric Guibal [F. G.]  
Chargé de recherche, Institut de biodiversité et d'écologie marine  
et continentale, Aix-Marseille Université CNRS, UMR 7263

# L'ostal des Carcassonne

La maison d'un drapier montpelliérain du XIII<sup>e</sup> siècle

Couverture :  
Détail d'un chevaucheur d'un des *bougets*.

Page précédente :  
Détail d'une planche formant large couvre-joint.

Les pages qui suivent racontent l'histoire d'une destruction sauvage en plein cœur de Montpellier. Lorsque un agent de la DRAC est alerté en 1999 par le président de l'association occupant les lieux que « des étoiles tombent d'un plafond » en cours de démolition, il est déjà presque trop tard. Le plafond de la chambre du premier étage de l'hôtel, connu alors communément sous le nom de l'hôtel de Gayon, n'est plus qu'un tas de gravats, dont une partie a déjà été emportée. Débute alors une véritable opération de sauvetage : les fragments déchiquetés, récupérés dans la benne, sont transportés jusqu'à la DRAC où ils sont entreposés. Sous la noirceur de la saleté et de la suie, on devine déjà la vivacité des couleurs, la nervosité des traits : l'importance de ces vestiges est immédiatement comprise, d'autant plus que ce plafond accompagnait des peintures murales exceptionnellement conservées.

Après étude et restauration, les vestiges du plafond nous laissent deviner sa splendeur passée, à la rencontre de laquelle nous entraînent Jean-Louis Vayssettes et Bernard Sournia. Nous plongeons avec eux dans le Montpellier médiéval, dans le monde des marchands, en particulier de draps, sur les traces du commanditaire de cette œuvre.

L'histoire tourmentée de ce plafond nous rappelle, si besoin en était, que le pire ennemi du patrimoine est l'Homme. Celui-ci est aussi son plus grand allié.

Sensibiliser chacun au patrimoine, à ses expressions plurielles, apprendre à chacun à voir, telles sont les voies pour assurer la conservation des œuvres.

A Montpellier, l'élaboration du plan de sauvegarde et de mise en valeur, qui vient d'être approuvé, est le meilleur garant de la protection du patrimoine. La collectivité et l'Etat s'engagent ainsi, côte à côte, afin que plus jamais un tel saccage ne puisse se produire.

Alain Daguerre de Hureaux  
Directeur régional des affaires culturelles  
du Languedoc-Roussillon

## La draperie rouge

La draperie rouge est l'une des industries desquelles Montpellier au Moyen Age tirait le plus clair de sa fortune<sup>1</sup>. Le drap lui-même, tondu, paré, fini, provenait d'un peu partout : Flandres, Perpignan, Narbonne, la Provence. L'on en tissait aussi en ville : la laine dont on tirait le fil provenait de l'élevage des ovins dans l'arrière-pays montpelliérain. Cependant, les métiers du tissage n'étaient pas très importants localement et c'est de l'importation que provenait l'essentiel du drap. De fait, c'est surtout à la teinture que Montpellier devait sa supériorité commerciale : l'on y avait le monopole de la teinture écarlate qui se tirait des œufs (la *graine*, disait-on) de la cochenille, petit insecte parasite du chêne kermès, arbuste à la feuille vernissée très épineuse, qui abonde dans tout le territoire des garrigues et qui donnait une couleur incomparablement plus tenace et plus éclatante que sa concurrente, la garance. Un sceau de plomb aux armes de la ville garantissait partout la provenance montpelliéraine : dès la deuxième moitié du XII<sup>e</sup> siècle puis pendant toute la durée du XIII<sup>e</sup> et une bonne partie du XIV<sup>e</sup> siècle, cette production connut une fortune incroyable dans tout le bassin méditerranéen, particulièrement en Asie Mineure et au Proche-Orient. On en raffolait sur les souks d'Alexandrie, de Tripoli, de Damas, d'Acre, où les grands marchands locaux avaient leurs correspondants et leurs courtiers. Les nefes montpelliéraines chargées de ce produit à succès écoulaient leurs marchandises au Levant avant d'en revenir les flancs chargés de produits orientaux, épices en particulier – gingembre, cardamome, cumin, sucre –, ingrédients de luxe dont les classes dominantes d'Europe faisaient alors une consommation effrénée. Et c'est là l'autre face de la prospérité montpelliéraine : les négociants d'épices, les *pebriers* ou poivriers comme on les appelait, partageaient le haut du pavé avec les drapiers. Sans oublier les changeurs, intermédiaires indispensables du trafic international des marchandises. A travers les étangs l'on pouvait communiquer par voie d'eau

jusqu'au Rhône, route majeure vers l'Europe du Nord. Montpellier se classe ainsi parmi les grands relais commerciaux de la Méditerranée médiévale, incontournable plaque tournante en direction des Flandres, de Paris, des foires de Champagne, et au sud rivale sur mer de Gênes (qui longtemps mena la vie dure à Montpellier essayant d'en enrayer l'expansion) et de Pise, avant de contracter avec ces républiques des accords pacifiques de solidarité et d'entraide.

Les entrepôts et magasins où se stockait et se commercialisait le drap écarlate étaient au beau milieu du quartier des marchés, qu'il faut imaginer un peu à l'image des bazars d'Orient avec leur labyrinthe de rues spécialisées par métiers : rues des argentiers, des merciers, des *canabassiers* (tisserands du chanvre), des *blanquiers* (mégissiers) noms qui, pour beaucoup, ont subsisté jusqu'à ce jour. Ce quartier se trouvait au voisinage immédiat de l'église dédiée à la *Majestat antiqua*, la Madone tutélaire de la ville, sanctuaire de pèlerinage obligé sur l'itinéraire de Saint-Jacques de Galice et autour duquel étaient regroupés les bancs des changeurs, motivant son vocable de *Notre-Dame-des-Tables*. Elle n'existe plus aujourd'hui, ayant été ravagée au cours des troubles religieux, puis restaurée et, enfin, définitivement rasée en 1794. L'emplacement qu'elle occupait s'identifie à l'actuelle place Jean-Jaurès. C'est au cœur de ce quartier, au n° 3 de la rue de la Vieille (rue qui portait à l'origine le nom bien évocateur de *rue de la Draperie Rouge*) que se situe la maison de l'une des grandes familles de négociants en drap écarlate : la maison, ou l'*ostal* en langue d'oc, des Carcassonne.

Mais ce petit livre se veut aussi le récit d'une découverte, lente, pleine d'aléas et de vicissitudes. Car ni le patronyme des Carcassonne, ni la spécialité de cette famille dans l'activité artisanale et commerciale de la ville à cette époque, ne se sont imposés d'emblée : cette réalité n'est apparue qu'au terme d'une longue enquête archéologique et archivistique, à la

1. Germain 1861 ; Sayous, Combes 1940 ; Reyerson 1982.



suite également de coups de hasard heureux et malheureux. Cette découverte a son origine dans une opération d'étude patrimoniale du centre ancien de Montpellier, amorcée au cours des années 1980 et qui a abouti à la publication d'une étude en deux volumes sur l'habitat médiéval et moderne de la ville<sup>2</sup>. Rien de remarquable ne distinguait alors la maison du 3 rue de la Vieille des autres maisons du quartier, si ce n'est une plus grande hauteur des façades et les cicatrices d'interventions de toutes époques devenues indéchiffrables à force de s'enchevêtrer. La redécouverte de l'*ostal* s'est faite en même temps que s'est révélée la réalité de l'exceptionnel quartier gothique qui forme le cœur de la ville. Personne n'avait pris sérieusement conscience jusque-là que le noyau urbain constitue l'un des plus riches conservatoires d'architecture domestique médiévale de toute la France méridionale.

2. Sournia, Vayssettes 1991 ; Sournia, Vayssettes 1994.

### Aperçu sur le contexte historique

Il faut rappeler rapidement les données politiques sur le fond desquelles s'édifie la société dominante du Montpellier médiéval. Tout commence quand la petite agglomération féodale, vers le milieu du XII<sup>e</sup> siècle, éclate sous la pression démographique. Le vieux rempart jadis élevé par le seigneur Guilhem VI au sommet de la colline étant devenu insuffisant, l'idée germe de créer un nouvel enclos au bas des pentes de la colline. Avec son développement de 2650 mètres, cette seconde ceinture prend le nom de *Commune Clôture*. Voulu par la seigneurie montpelliéraine, cet énorme chantier, en œuvre dès 1204, va devenir la chose de la communauté : les métiers montpelliérains engagés dans sa construction et son entretien vont cimenter leur entente

Montpellier, 7, place du Marché-aux-Fleurs. Le plafond de l'ostal des Buccelli, vers 1275. Les couplettes à côtes et les entrelacs de l'encadrement dérivent de l'art mudéjar. De semblables motifs existent sur les charpentes de la cathédrale de Teruel, de la sacristie de Tarragone, etc. Si l'architecture montpelliéraine reste exempte d'influences ibériques, l'art décoratif témoigne en revanche de nombreux emprunts au monde d'Outre-Pyrénées.

politique dans la gestion matérielle et la garde de l'ouvrage. Une nouvelle géographie urbaine se dessine simultanément et va se consolider pendant la durée entière du XIII<sup>e</sup> siècle : c'est alors que la bourgeoisie des métiers majeurs – le change, le drap, les épices – s'empare de l'espace de l'ancien enclos féodal pour y établir son habitat. A la classe des métiers mineurs – maçons, laboureurs, artisans divers ou détaillants – sont laissées les pentes de la colline, moins salubres : par contraste avec le quartier haut, règne dans cette zone périphérique un habitat de toute petite emprise et de gabarit minuscule.

Les actes fondateurs qui dessinent la physionomie de cette ville nouvelle sont tous concentrés dans l'année 1204. D'abord, le roi Pierre II d'Aragon, en entente pense-t-on avec une faction de notables montpelliérains, évince l'héritier désigné du dernier des Guilhem, neuvième du nom et prend pour épouse la demi-sœur de celui-ci, Marie. Bientôt celle-ci donne naissance à un héritier pour la couronne d'Aragon, Jaume (ou Jacques), premier du nom, le futur héros de la reconquête sur les Maures de Majorque et du pays valencien. Ce sera un très long règne, de soixante-trois ans, qui comptera beaucoup dans la construction de l'identité montpelliéraine. La même année 1204, les prud'hommes montpelliérains promulguent leur coutume dont l'un des objets majeurs est de définir les règles d'équilibre entre les attributions du seigneur roi et celles des prud'hommes : Pierre II, à peine apparu au pouvoir, doit prêter serment d'en respecter les clauses. Enfin, l'an 1204 marque aussi le moment où le groupe plus ou moins informel des conseillers bourgeois dont s'étaient entourés les anciens seigneurs prend le nom de *consulat* et se donne les signes visibles du pouvoir : un sceau, un lieu de gouvernement, l'hôtel de ville avec son beffroi et sa cloche dont le rôle sera, au besoin, d'ameuter la communauté en cas d'alarme ou pour la sédition (comme cela se produira en 1253 contre le seigneur-roi lui-même).

C'est de fait une véritable république qui se construit là et met à profit un certain flottement après la mort du roi Pierre (1213) et pendant la jeunesse de Jaume, pour consolider ses libertés. On peut caractériser la structure politique qui s'échafaude alors sur la durée d'un bon quart de siècle, comme un régime oligarchique. Les douze consuls qui le pilotent sont éligibles chaque année par cooptation, tous appartenant exclusivement à la classe productrice et commerçante : les nobles, les clercs, les médecins, les hommes de loi en sont formellement exclus. Ce régime fondé sur l'activité capitaliste n'est pas sans rappeler certains régimes municipaux italiens de la même époque, ceux mêmes des cités avec lesquelles commerce Montpellier. Quant au pouvoir judiciaire, attribution naturelle du seigneur, il est confié à un *bayle* théoriquement nommé par le roi, certes, mais sur proposition et avec l'assentiment des consuls, *bayle* annuel et que l'on veut expressément d'extraction montpelliéraine.

Cependant, à partir de 1238, la commune doit défendre son pouvoir face à un roi d'Aragon parvenu à l'âge de la maturité et déterminé à reprendre en main les rouages du pouvoir dans sa seigneurie. Avec un aplomb et une confiance en elle-même qui témoignent de sa force objective, la communauté fait preuve d'une insolente insoumission sur certaines questions fiscales face à son seigneur barcelonais, avec un pic critique en 1253. La brouille sera durable, jusqu'à l'amnistie prononcée par le souverain en 1258 et au renouvellement du serment de la communauté, serment de *fidélité*, précise l'acte de réconciliation, et non pas d'*hommage*.

C'est que la conservation du système communal élaboré autour de 1204 doit composer avec une situation féodale terriblement épineuse, le nœud de la question se trouvant dans la présence simultanée sur le même espace de deux puissances rivales : Aragon et France. L'on n'a jamais oublié à Montpellier que les vieux Guilhem tenaient leur seigneurie de l'évêque de Maguelone et que celui-ci rendait à son tour hommage, de temps immémoriaux, au roi de France. En toute rigueur,

le seigneur catalan n'est donc qu'un arrière-vassal du roi de Paris. Or, dans son entreprise de monopolisation des pouvoirs, Jaume heurte de front l'évêque, lequel réagit en se retournant vers Louis IX pour se mettre sous sa protection et réaffirmer solennellement par un traité signé dans le château royal de Sommières, en 1255, que Montpellier *est et fuit, a tempore cujus non extat memoria, de feudo corone et regum Francie*<sup>3</sup>. L'on comprend mieux à ce point pourquoi les bourgeois montpelliérains tiennent à faire la distinction entre serment de *fidélité* et serment d'*hommage*. Et il existe quelques indications, dans l'héraldique des maisons où la classe dominante locale affecte la neutralité entre les deux puissances, en jumelant, au milieu des armes familiales, les écus d'Aragon et de France.

Jaume I<sup>er</sup> disparu (1276), le royaume d'Aragon se démembrer en deux entités partagées entre les deux fils du défunt : Montpellier se retrouve partie intégrante du lot du cadet, le royaume de Majorque, en même temps que l'île éponyme, avec Perpignan, le Roussillon et la Cerdagne. Cependant, les successeurs de Louis IX, ne cesseront plus de garder les yeux fixés sur Montpellier, surveillant toutes les occasions d'y faire progresser leurs pions, profitant notamment de la dissension entre les branches cadette et aînée de la maison de Barcelone et de l'affaiblissement qui s'ensuit, pour grignoter le pouvoir des princes catalans. Bientôt la mention du roi français est exigée en tête des actes officiels et au début des criées publiques, tandis que les Montpelliérains se voient contraints de se soumettre à la cour du sénéchal de Beaucaire pour la juridiction d'appel. La cession par l'évêque de Maguelone de ses droits sur Montpellier, en 1293, est un premier épisode du retour de la seigneurie dans le giron français : dès lors, le roi de Majorque se retrouve vassal direct du roi de France. La conjoncture s'achèvera avec la déconfiture de Jacques III, dépossédé de ses terres par son cousin de la branche aînée, ruiné et contraint à vendre ses droits sur Montpellier à Philippe VI de France pour 120 000 écus, en 1349. Au printemps 1348,

3. Germain 1851, t. 2, p. 296 et 352, pièce VI.



survient à Montpellier la peste noire qui fait dégringoler la population de la ville à son niveau d'étiage. Puis ce sont bientôt les désastres collatéraux de la guerre anglo-française. Ensuite de quoi, en 1378, le retour de la papauté avignonnaise à Rome prive la ville de l'un des principaux débouchés de ses produits de luxe. L'économie stagne. Le chiffre de la population dégringole. Entre 1348 et 1366, le dénombrement des feux de Montpellier passe de 9500 à 6000 et ne cessera plus de choir jusqu'au relèvement du XVI<sup>e</sup> siècle. La conjoncture démographique n'est pas de celles qui stimulent l'activité de l'habitat : c'est à peu près le moment où, pour l'amateur d'architecture médiévale, les choses s'arrêtent à Montpellier.

[B. S. / J.-L. V.]

Montpellier, 3, rue des Sœurs-Noires. Linteau sous arc de décharge portant les armes d'Aragon et de France, associées à celle de la famille (non identifiée) occupant l'ostal. Probablement avant 1276.



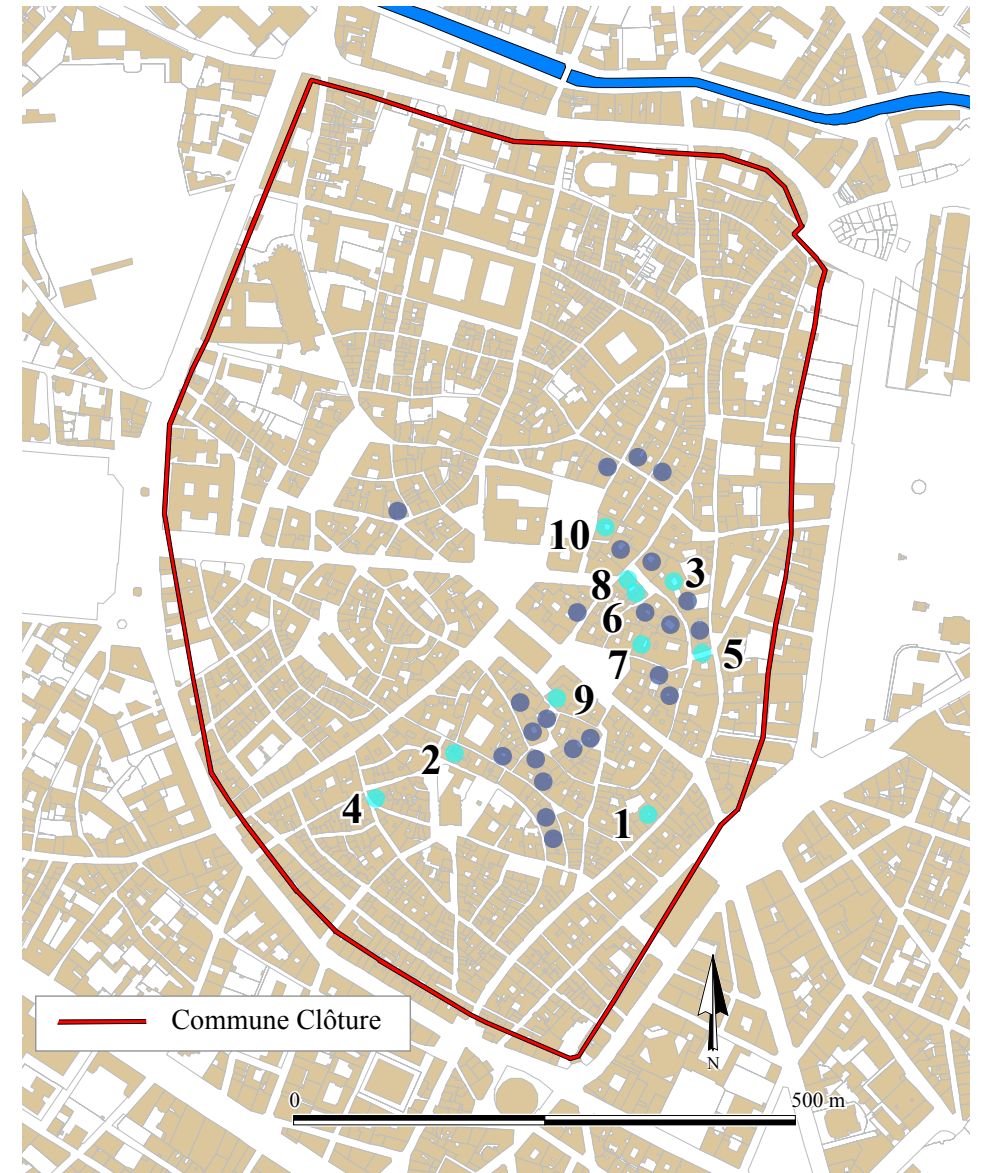
## Redécouverte du quartier gothique

Répartition des *ostals*, à cour distributive (points en bleu foncé), et localisation des dix plafonds peints médiévaux intacts ou fragmentaires repérés dans la ville (points en bleu clair).

- 1 : 10, Grand-Rue-Jean-Moulin.
- 2 : 3, rue des Sœurs-Noires.
- 3 : 2, place Pétrarque
- 4 : 9, rue du Puits-du-Temple.
- 5 : maison des Roch, emplacement de la rue Valedeau.
- 6 : 9, rue de la Petite-Loge.
- 7 : 1, rue Collot.
- 8 : 22, rue de l'Aiguillerie.
- 9 : 3, rue de la Vieille.
- 10 : 7, place du Marché-aux-Fleurs.

Suivant d'éminents historiens de l'architecture, la confrontation militaire entre le roi Louis XIII et les protestants enfermés dans Montpellier, en 1622, avait anéanti toute trace de l'architecture antérieure. A les en croire, les nombreuses voûtes à croisées d'ogives visibles dans les rez-de-chaussée de certaines maisons ne pouvaient être que des ouvrages ultérieurs à cette crise et devaient être interprétées comme l'indice de l'arriération des maçons provinciaux construisant des voûtes gothiques en plein âge classique ! Sur les façades des maisons, divers fragments médiévaux reparaissaient bien ici ou là, au hasard des ravalements, mais ce n'étaient jamais que des fragments : fenêtres géminées, encadrement de portes en tiers-point, etc. Au contraire de ce que l'on peut toujours voir dans les belles cités toscanes ou catalanes, pas la moindre maison médiévale entière. Pourtant, s'il y avait sur les façades des indices de constructions datables en gros des XIII<sup>e</sup> ou XIV<sup>e</sup> siècles, c'est que sous la peau moderne des édifices devait bien se cacher une ville invisible, la ville de cet âge d'or de la période aragono-majorquine et de ces bourgeois triomphants dont les historiens locaux parlaient à l'envi mais dont on ne savait rien de leur cadre matériel d'existence.

La clef ayant permis la redécouverte de cette ville invisible s'est trouvée dans des documents notariés qui s'appellent des *expertises*. Aucune vente immobilière ne s'effectuait au XVII<sup>e</sup> siècle dans cette ville sans la visite obligée de deux experts, un charpentier et un maçon, en présence d'un notaire, visite à l'occasion de laquelle la maison était décrite par le menu : tant de poutres et de solives dans telle pièce et en tel état de conservation, porte d'entrée en tel bois, fort endommagée et vermoulue, à réparer, serrure de tel type, à changer, une salle de telles et telles dimensions, deux fenêtres à l'antique à la chambre avec vitres à plombs, cassées, et trois à la moderne, etc. Ces documents rédigés par les notaires, peuvent couvrir plusieurs dizaines de folios. La langue de ces grimoires est des plus sibyllines : les artisans montpelliérains





de l'époque employaient un vocabulaire issu pour partie du latin médiéval et pour partie de la langue d'oc, vocabulaire technique dont aucun dictionnaire dialectal ne donne le sens rigoureux (quand ces lexiques ne le méconnaissent tout simplement pas). Qu'est ce que c'est qu'un *saumier* ? Qu'un *doubli* ? Quand on parle d'un plafond, que veut-on dire quand on le dit *boujettat* et *listellat* ?

L'étude de ces documents montre qu'ils décrivent un état médiéval de l'habitat, un état *gothique* faut-il même préciser, antérieur à la grande période de modernisation qui occupe toute la durée des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles. Peu à peu, l'évidence s'est aussi imposée que la phase de dépression démographique qui s'ouvre vers 1350 et qui affecte toute la durée du XV<sup>e</sup> siècle, phase bientôt suivie de l'interminable suite de désordres civils qui s'étend du milieu du XVI<sup>e</sup> siècle jusqu'à 1622, avaient paralysé à Montpellier toute activité constructive : peu de choses témoignent, dans l'art de bâtir montpelliérain, des évolutions qui, partout ailleurs, marquent l'épanouissement de la Renaissance. Tout au plus transforme-t-on les fenêtres en tiers-point (appelées dans les expertises des fenêtres à *l'antique*) pour en faire des fenêtres rectangulaires à croisées (désignées sous le terme *fenêtres à la moderne*) ; tout au plus quelques familles éminentes se construisent-elles un escalier en vis et tourelle, signe majeur de l'élégance aux alentours de 1500 : si l'on en compte cinq dans tout Montpellier, c'est le bout du monde ! De sorte que l'habitat, tel que le décrivent les expertises, établit un état des lieux à peine évolué depuis l'époque de la prospérité urbaine des XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles.

L'autre source qui s'offre comme corollaire et complément des expertises, c'est le *prix-fait* de rénovation. Le plus souvent, aussitôt après la rédaction de l'expertise, le propriétaire repassait chez le notaire en compagnie d'un maître maçon ou d'un maître charpentier pour signer un contrat de travaux à réaliser à forfait. Dans ce contrat, les entrepreneurs s'engageaient à bâtir un escalier de telle ou

La tour des Carcassonne est la dernière à peu près conservée aujourd'hui en son élévation d'origine parmi les nombreuses tours des grands *ostals* médiévaux de la ville. Etat en 1987.



La petite porte à gauche a remplacé une porte médiévale lors de la réfection de 1661. Au-dessus, la fenêtre du premier étage correspond à la chambre peinte de l'*ostal* médiéval. On discerne autour de son encadrement moderne la trace d'encadrement d'une fenêtre du XV<sup>e</sup> siècle.

En 1661, la porte cochère en travée toscane, à bossages, a remplacé l'entrée médiévale. La petite porte couverte d'une anse de panier datable du XV<sup>e</sup> siècle a remplacé une porte en tiers-point ayant donné accès à la dernière travée de l'entrepôt.

Elévation occidentale de la tour. Les percements modernes (XVIII<sup>e</sup> siècle) ont pris la place des baies médiévales. Trois claires-voies à quatre baies en arc brisé s'ouvrent sur cette face, la plus imposante et la plus ornée au premier étage, une moins imposante au deuxième et enfin une plus modeste au troisième.

telle sorte, une belle porte d'ordre dorique avec un fronton par dessus, des fenêtres à la dernière mode (à l'*italienne* disait-on, c'est-à-dire sans croisées) le tout en telle ou telle pierre. Il devint clair, à travers ces descriptions de travaux projetés, que l'on ne démolissait jamais en totalité une vieille maison : toute la structure, murs maîtres, charpentes de toits ou de planchers, tout ce qui était sain était préservé et l'on se contentait de remanier les distributions des appartements, de créer de nouveaux escaliers, de moderniser l'esthétique des façades, mais en évitant le plus que faire se pouvait, d'abattre ce qui pouvait encore servir. L'on assiste après la reprise en main royale de 1622 à un renouvellement généralisé de la société urbaine : l'implantation en ville, devenue capitale provinciale, de toute une classe d'administrateurs, d'officiers et de fonctionnaires, personnages opulents et arrivistes, soucieux de tenir leur rang, a son écho dans le bâtiment. Ces hommes nouveaux commencent par s'emparer des meilleures maisons de la ville haute (les vieux *ostals* médiévaux) puis se mettent en tête de les mettre aux normes de l'habitat moderne, tel qu'il s'énonçait à Paris et dans les cercles de la cour, tel que certains traités d'architecture en donnaient la description, gravures à l'appui. La bonne société s'était mise à penser, à parler, à s'habiller suivant les canons de la capitale. Et c'est ainsi que l'apparence externe de l'habitat urbain fut mise au goût du jour. A l'évidence, l'habitat gothique, loin d'avoir disparu, était simplement dissimulé sous une gangue moderne : le squelette médiéval, certes brisé et lacunaire, avait partout subsisté et imposé ses structures aux aménagements ultérieurs.

Une fois cette conviction acquise, l'exploration de la ville revint à décortiquer chaque unité cadastrale et à dégager méthodiquement les *ostals* phagocytés de cette bourgeoisie artisanale et mercantile du Moyen Age en ôtant une à une les couches des constructions ultérieures. Le jeu fut facilité quand nous eûmes compris que ces demeures obéissaient à un programme type, une image mentale que chaque spécimen nouveau appliquait et répétait sans notables variantes. Que la parcelle fut triangulaire, biaise, trapézoïdale, carrée ou biscornue, il fallait de toute nécessité faire entrer tous les éléments du programme : un beau passage d'entrée voûté, une loge sur cour, un degré extérieur, une grande salle, enchaînés suivant un ordre invariable. Le repérage sur le plan urbain fit à son tour apparaître la concentration de cet habitat massé au point culminant de la colline, autour du sanctuaire de Notre-Dame-des-Tables.

Ce résultat prend tout son intérêt confronté à l'architecture de la maison patricienne de tout l'arc nord occidental de la Méditerranée : Montpellier participe à l'évidence d'une communauté méditerranéenne, liée par tout le réseau des affaires, vivant suivant des modes de vie fort identiques, cette société des républiques marchandes dont les novel-listes du *trecento* décrivent les mœurs, Boccace, Giovanni Fiorentino ou Franco Sacchetti. A la réserve de variantes induites par les matériaux en usage dans chaque région (brique ici, calcaire ou grès ailleurs), des particularismes locaux pouvant exister dans les techniques constructives ou dans certaines tournures décoratives, soit encore du fait des particularités climatiques (sec, venté ou humide), ce sont les mêmes schémas d'ensemble qui commandent la construction de toute grande maison de Barcelone à Syracuse, de Lucques à Venise...





Etat en 1989 du rez-de-chaussée, sous la grande salle. Au Moyen Age, la pièce voûtée d'ogives avait une fonction d'entrepôt pour les marchandises en transit.

Etat de la cour en 1989. Les deux arcs murés de la loge, ou porche couvert, qui s'ouvrait sur la cour, ont été découverts.

Ecorché de l'hôtel après les travaux réalisés par Pierre de Gayon en 1989. L'escalier à vis ouverte prend jour sur la cour et des fenêtres à l'italienne ont remplacé les baies médiévales.

Plan de l'hôtel après 1661. L'entrée A a été élargie aux dépens d'une travée du magasin voûté B. Le passage d'entrée, originellement voûté en berceau plein-cintre, a été élargi et couvert d'une voûte d'arêtes. Le grand degré d'origine a été abattu et remplacé par une vis C.

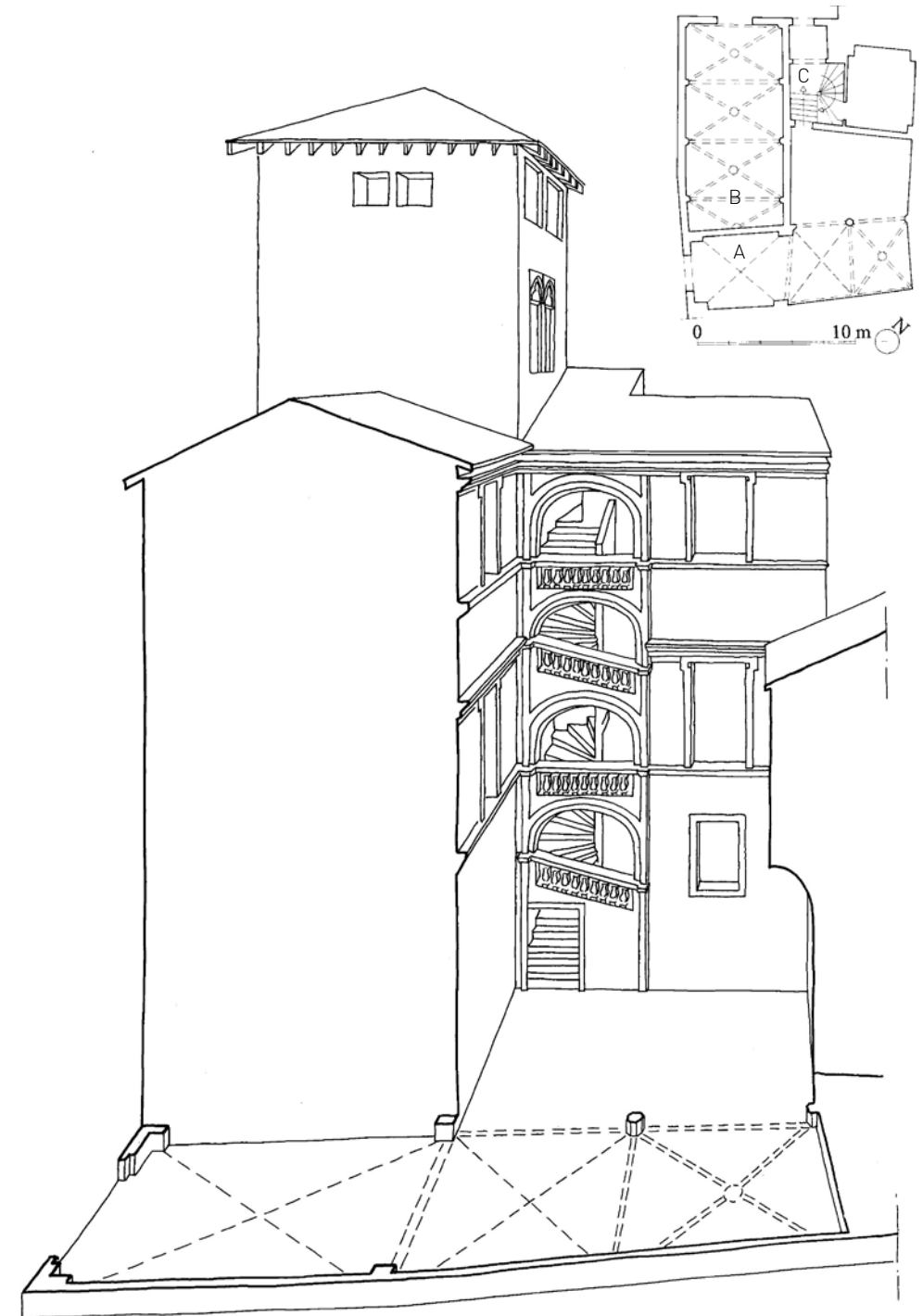
### De l'hôtel de Gayon à l'ostal des Carcassonne

Or, ce travail de redécouverte du quartier gothique de Montpellier a eu son début à l'hôtel du sieur Pierre de Gayon, seigneur du Bosquet, conseiller du roi en la Cour des Comptes, Aides et Finances. C'est cette maison qui, pour la première fois, a livré le mécanisme de métamorphose de l'habitat, grâce à deux documents : l'expertise de la maison du 13 mai 1660<sup>4</sup> rédigée après sa vente, suivie de son prix-fait de rénovation du 14 mars 1661<sup>5</sup>. Grâce à l'obligeance de l'association propriétaire de la maison, celle-ci fut explorée et examinée à loisir de fond en comble. Cette situation offrait la chance idéale de confronter l'état contemporain de la maison avec son état à l'âge classique et enfin, grâce à l'expertise, la chance de pouvoir remonter à l'état du XIII<sup>e</sup> siècle ! Tous les éléments pour franchir d'un trait six siècles ! Plus qu'une maison : une vraie pierre de Rosette ! Quelques photographies réalisées en 1989 en disent plus long sur l'apparence de la maison à cette époque que toutes les descriptions. Au début du XX<sup>e</sup> siècle, la cour de l'hôtel avait été recoupée au premier étage par un sol de dalles de verre, abrité à l'étage au-dessus par un toit en verrière : tout le niveau noble s'en trouvait occulté. Au rez-de-chaussée, divers débarras envahissaient le sol de la cour. Ni les beaux encadrements de baies, ni les beaux bandeaux d'étages que le sieur de Gayon avait réalisés pour ses façades sur cour, n'étaient visibles, dissimulés qu'ils étaient sous toutes sortes de constructions adventices. Le meilleur morceau de la maison, redevable à la campagne de 1661, était l'escalier, une élégante et spacieuse vis prenant jour sur la cour par des arcs en anse de panier et bordée d'un joli balustre de pierre. Mais ce n'est pas le lieu ici de décrire la demeure du sieur de Gayon. La coupe restitue l'état de la demeure après les travaux de 1661. Il est temps maintenant de visiter l'ostal tel qu'il devait se présenter pour un Montpelliérain vers les années 1300.

4. A. D. 34, 2 E 60/82 n° 205, le 13/05/1660.

5. A. D. 34, 2 E 60/83 n° 1 v°, le 14/03/1661.

[B. S. / J.-L. V.]



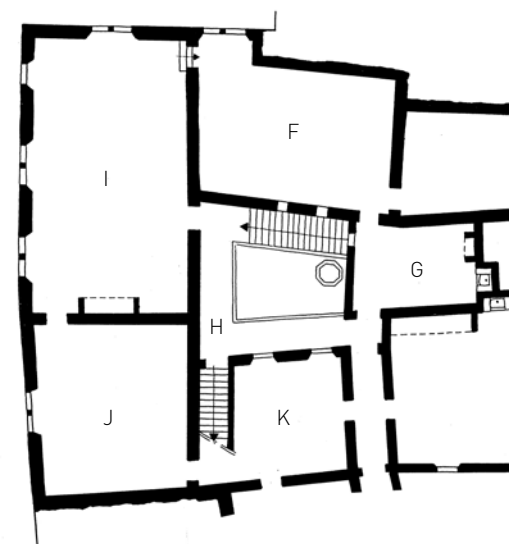
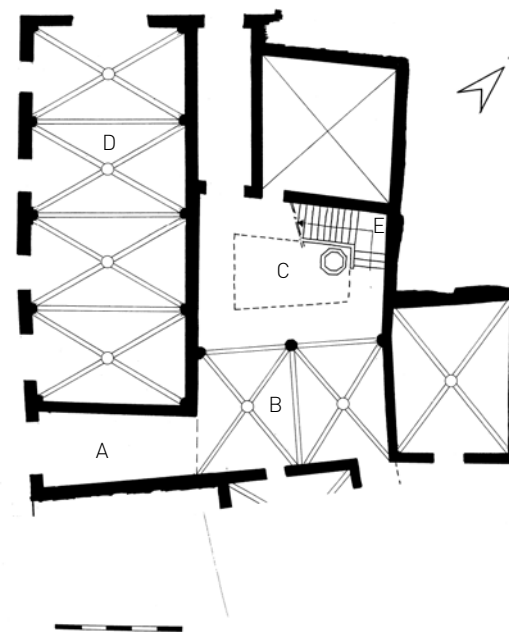
## Visite de l'*ostal*



La tour des Carcassonne marque puissamment l'angle des rues de la Vieille et de la Draperie-Rouge. Sous les enduits apparaissent quelques baies médiévales murées.

Premier signe extérieur par lequel la maison se signalait au loin : la tour, dressée sur l'angle sud-ouest de la parcelle. Elle demeure de nos jours bien visible grâce au recul produit au XIX<sup>e</sup> siècle par la destruction d'une partie du quartier en vue de dégager l'espace de la halle Castellane. L'on ne sait si elle était couverte à l'origine en forme de comble ouvert ou crénelée, comme celle d'un château : donner à sa maison l'aspect d'un château, cela classait une famille. Toutes les bourgeoisies urbaines du Midi ont eu des tours, comme celles de Bologne, de Savone ou de San Geminiano. Louis VIII, par exemple, dut contraindre les Avignonnais à détruire les leurs en punition de lui avoir résisté pendant le siège de 1226. Mais l'expertise de 1661 parle d'un comble ouvert avec une toiture en pavillon, dont rien ne dit si elle était d'origine ou de construction ultérieure : la solution se recommande non seulement pour une meilleure étanchéité, mais l'on en voit tous les avantages pour le séchage de certaines denrées ou l'étendage du linge notamment. En observant attentivement, on aperçoit le tracé de claires-voies sur trois faces du troisième étage de la tour : indice qu'une pièce importante se trouvait là dont nul texte ne livre la fonction originelle.

On entrait dans la maison par le passage d'entrée. L'expertise de 1660 précise que ce dernier avait sa voûte formée *en tonne* (ce qui veut dire en berceau). Au débouché du passage d'entrée, l'on pénétrait sous un vaste espace voûté de deux travées d'ogives et largement ouvert sur la cour par deux arcs en tiers-point : nous appellerions aujourd'hui ce genre d'espace une *loge*. Le nom donné à ces espaces, à Montpellier au Moyen Âge, était *porticum*. C'est clairement la variante locale des portiques qui entourent les cours dans toute l'architecture domestique de l'aire méditerranéenne. Simplement, l'étroitesse relative du parcellaire montpelliérain n'a permis de développer ce motif que sur un côté de la cour au lieu de quatre : c'est la règle générale dans cette ville. Au XVII<sup>e</sup> siècle, on désignait ledit *porche* comme *porche couvert* par opposition à la cour proprement dite que les textes de la même époque appellent



Restitution de l'*ostal* des Carcassonne, plans au rez-de-chaussée et au premier étage.

- A : passage d'entrée.
- B : loge ou porche couvert.
- C : cour ou porche découvert.
- D : entrepôt.
- E : degré.
- F : chambre peinte.
- G : cuisine.
- H : courroirs ou coursiers.
- I : salle.
- J-K : chambres.



Au rez-de-chaussée, sous la salle, l'entrepôt des marchandises en transit est voûté d'ogives aux nervures simplement épannelées.

Clef de voûte de la deuxième travée de la loge. Comme la loge est un espace de réception, les nervures d'ogives sont moulurées et la clef porte blason.

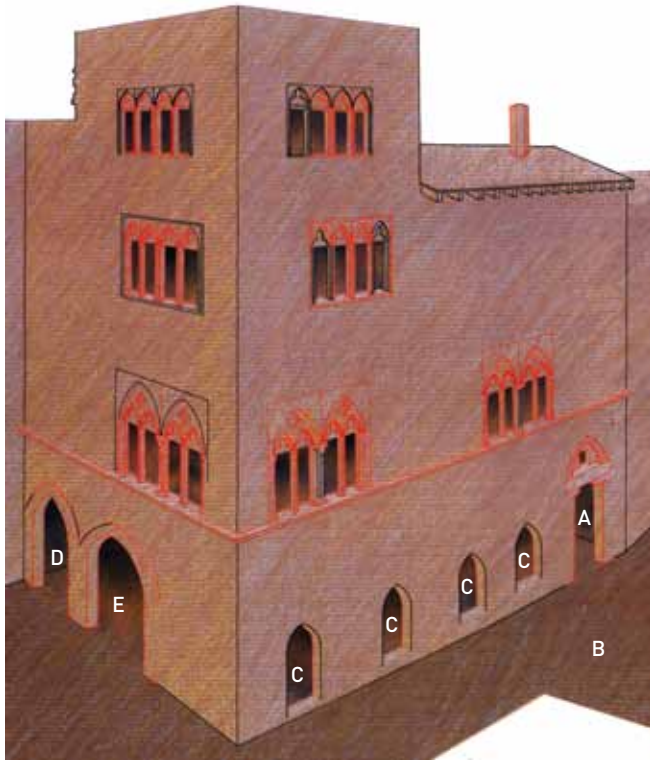
(paradoxalement !) le *porche découvert*. En règle générale, dans les *ostals* du Montpellier médiéval, le *porche couvert* était traité comme un espace d'apparat : les nervures de ses voûtes ont toujours des profils recherchés et des clefs sculptées d'un raffinement en fort contraste avec la rudesse des clefs nues et des branches d'ogives brutalement prismatiques des autres salles du rez-de-chaussée, espaces à fonction d'entrepôts, ces « *beaux magasins [...] que l'on appelloit des Fondaques, ou des Fondiques* » d'après l'historien du XVII<sup>e</sup> siècle, Pierre Gariel<sup>6</sup>. Le *porche couvert* était manifestement un espace d'accueil, donc doté d'un certain décorum : il devait jouer un rôle important dans le cérémonial de l'accueil des hôtes ou des clients. Quand il y avait fête à la maison avec de nombreux invités, l'on pouvait installer une partie des convives, ceux de second rang, sous le *porche couvert* : en somme comme dans les *loggie* des grandes familles toscanes de la même époque. A l'âge classique, l'on se persuada si vivement de la laideur des choses *gothiques* que, au cours des rénovations de 1661, l'on remplaça les ogives de la première travée de la voûte par une voûte d'arêtes. Mais on laissa telle quelle la seconde travée : cette dernière ayant été convertie en remise à carrosse, l'on dut trouver que les vantaux de bois suffisaient à masquer cette indécente vieilleries !

Le premier objet que découvrait le regard en entrant dans la cour était le *degré* : c'était un escalier extérieur porté sur arc rampant. Il ne distribuait que le premier étage et devait mener en priorité à la salle : c'était un indice majeur de prestige. Il fallait que ses premières marches s'offrent dans la ligne de foulée de l'arrivant : c'est ce qui se passait ici où deux marches amorçaient la montée, suivies d'un petit palier, au-delà duquel l'escalier se retournait pour ramener le visiteur vers le corps de façade, puisque c'est dans le corps de façade, ici comme partout, que se trouvait la salle. Le puits était au pied de l'escalier, dans son retour. Naturellement, ce degré, d'une mode révolue, fut la première chose à disparaître lors de la modernisation de 1661. On lui préféra une vis dans-œuvre : l'arc rampant fait partie des formes qui offusquaient

le regard classique, épris exclusivement de symétrie. Enfin, du point de vue du confort, l'on ne peut mettre en balance un escalier externe comme l'était le vieux degré, exposé aux bourrasques et à la pluie, avec un escalier dans-œuvre, même ouvert.

L'*aula*, la salle, était donc l'espace d'apparat par excellence : dans toute bonne maison (et tel est le cas ici) elle regardait nécessairement vers la rue et, si possible, vers l'endroit le plus dégagé de la rue. L'on cherchait toujours à l'orienter le plus près possible d'un carrefour (s'il y en avait un à proximité) c'est-à-dire vers l'endroit susceptible d'apporter la plus abondante lumière. Avoir la possibilité de localiser la salle sur l'angle, comme ici, a offert l'aubaine exceptionnelle de faire entrer la lumière par deux faces (sans parler de celle que l'on pouvait encore capter côté cour). De plus, devant la maison, la rue s'élargit pour former un petit dégagement, ce que l'on appelle à Montpellier un *plan* qui apporte à la maison un surcroît non négligeable d'air et de lumière. Dans tout bon *ostal*, la salle était, de toutes les pièces, celle dont le fenestrage était le plus développé en taille et en richesse décorative. C'étaient des claires-voies, parfois fort hautes, pouvant comporter jusqu'à six ou sept fenêtres à la file avec remplages à trilobes, rosaces, etc. Ici, la salle avait deux doubles grandes fenêtres à meneau sur son long côté et une, grande également et à deux baies, sur la largeur. Pour qui voulait se bâtir un bel *ostal*, la localisation de la salle, liée à celle de l'éclairage, était la question majeure à résoudre pour le maître maçon : elle commandait toute la composition de la demeure. Une fois cette pièce localisée, tout le reste s'enchaînait mécaniquement : la place de la porte, du passage, du *porche*, du degré en une chaîne presque immuable que l'on voit se reproduire dans tous les *ostals* contemporains. La salle des Carcassonne mesurait onze mètres de long et cinq mètres de large soit la largeur complète du corps antérieur. Malheureusement il n'existe plus trace de l'état initial de cette pièce, plusieurs fois re-découpée et réaffectée au fil des siècles.

6. Gariel 1665, p. 80.



Restitution de l'ostal.

Les tracés rouges expriment les parties restituées d'après les indications des expertises et l'observation des vestiges archéologiques.

A : entrée principale.

B : *plan d'en Conques* ou placette.

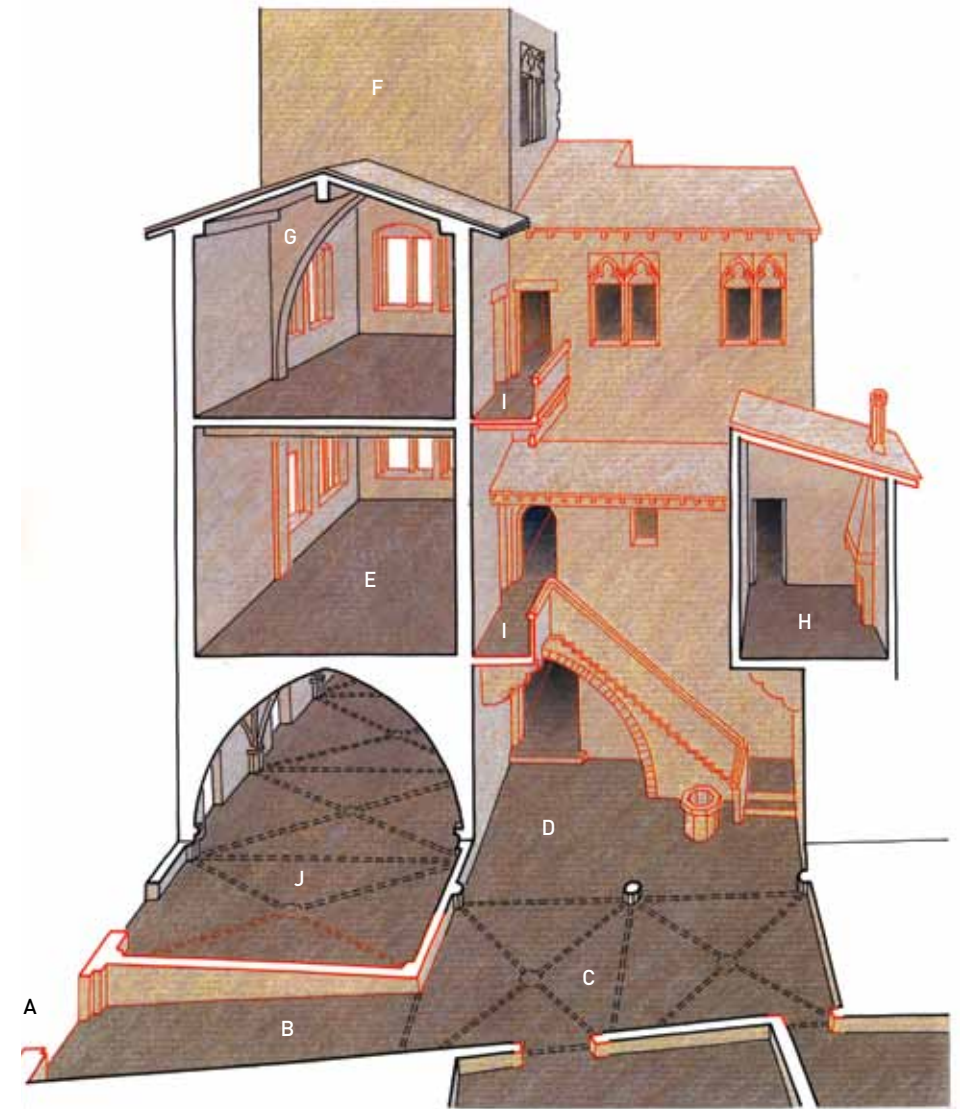
C : entrées de chaque travée de l'entrepôt.

D : entrée secondaire.

E : porte principale de l'entrepôt.

La cuisine était à l'étage, non loin de l'espace des maîtres, usage qui disparaîtra à l'âge classique, époque à laquelle, noblesse oblige, les fonctions ancillaires sont reportées au rez-de-chaussée.

Au premier étage, la distribution des différentes pièces regardant la cour se faisait par des *courroirs*, c'est-à-dire des galeries ou coursières extérieures, portées en surplomb par des consoles : il y en avait sur trois côtés. Ces *courroirs* permettaient de passer d'un local à un autre d'un même niveau sans avoir à traverser les pièces. Pour gagner les autres étages, il fallait emprunter un escalier secondaire, une étroite montée droite. Là encore, au deuxième étage, des *courroirs* assuraient la distribution indépendante des différentes pièces. Evidemment, ces sortes de passerelles en surplomb plaquées sur les façades n'étaient pas du goût des gens des années 1660 en vertu des dogmes vitruviens qui ne tolèrent ni encorbellements ni surplombs. En dehors de la salle, tous les autres espaces sont indistinctement désignés par l'expertise comme des *chambres*. S'agissant de chambres, reste à parler d'une des deux joignant la salle, en revenant au premier étage.



Ecorché de l'ostal médiéval.

Les tracés rouges expriment les parties restituées d'après les indications des expertises et l'observation des vestiges archéologiques.

A : entrée.

B : allée d'entrée.

C : loge ou porche couvert.

D : cour.

E : salle.

F : tour.

G : arc diaphragme.

H : cuisine.

I : coursière.

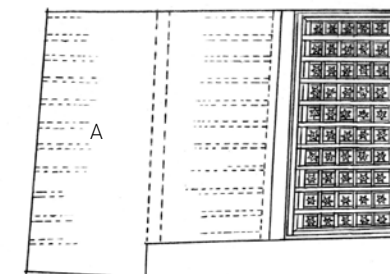
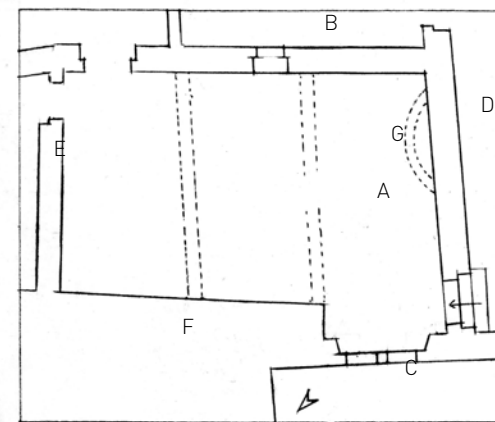
J : entrepôt.

## La chambre peinte

Les deux principales chambres de l'*ostal* des Carcassonne étaient contiguës avec la salle. La chambre était au Moyen Age l'un des lieux forts de l'existence de la lignée : elle servait de cadre à divers rituels sociaux liés aux événements clefs de la vie familiale, à la naissance, au deuil ou aux festivités de la noce. Aussi est-il normal que cette pièce ait affiché tous les signes valorisants du statut familial. La peinture italienne du *trecento* représente volontiers la naissance de la Vierge ou celle de Jean-Baptiste (voire même de simples natiuités séculières comme celle qu'évoque le *desco da parto* de Masaccio au *Staatliche Museen* de Berlin) dans le cadre de telles chambres richement meublées et ornées.

La chambre de l'*ostal*, qui était localisée en retour d'équerre de la salle, prenait jour par trois fenêtres ouvertes, la première sur rue et les deux autres *hors d'aspect* sur cour et courette. L'expertise de 1660 indique qu'elle contenait *en longueur quatre cannes un pan et deux cannes et cinq pans de large* soit environ 8,20 m sur 5,20 m. Le même document précise que le plafond était *eslevé de vingt un pans d'auteur* (5,20 m environ) *porté par deux saumiers et onze doublis avec ses aiz* : en d'autres termes, ce plafond était porté par deux poutres (*saumiers*) et onze solives (*doublis*). Les *aiz*, ou *ais*, désignent les planches portant le sol de l'étage supérieur. Au moment du remaniement de 1661, la chambre a été à moitié défoncée afin de permettre le passage du nouvel escalier de distribution de la demeure : première et irréparable mutilation de cette belle pièce et de son décor.

Il allait falloir une nouvelle mutilation (on devrait parler d'une véritable catastrophe patrimoniale !) pour découvrir, mais trop tard, le joyau de la demeure : le plafond peint de la chambre et son décor mural. Ce plafond nous avait échappé lors de nos investigations de la maison car il était dissimulé. En effet, partout, à partir du XVIII<sup>e</sup> siècle, l'on avait créé, en sous-face des vieux plafonds, souvent obscurcis par la fumée des chauffages et des badigeons marrons, des



plafonds de plâtre dont l'avantage était, au cœur de l'étroit lacs des vieilles rues montpelliérains, de capter et de réfléchir un maximum de la lumière du dehors. Comme le sont aujourd'hui nombre de plafonds médiévaux dans le quartier gothique de Montpellier, le plafond des Carcassonne est donc resté insoupçonné sous le lattis et le plâtre, jusqu'à sa démolition qui l'a fait découvrir.

## Le plafond de la chambre

L'on savait des travaux programmés dans la maison : affectés comme logis de jeunes travailleurs par une association caritative protestante, les locaux avaient besoin d'un sérieux réaménagement pour se prêter correctement à leur fonction. Avec une maison située en plein secteur sauvegardé, il n'y avait nul lieu de s'inquiéter s'agissant d'une demeure dont plusieurs publications avaient signalé l'exceptionnel intérêt archéologique. La maison était en plein chantier quand, au matin du 2 mars 1999, le président de l'association propriétaire des lieux, Raymond de Robert, s'alarme. Au cours de la démolition brutale d'un plafond sous l'action de la tronçonneuse et des coups de barre à mine, au milieu des planches, tombent d'étranges étoiles de bois. En redistribuant la maison, l'architecte du chantier avait résolu de détruire le vieux plafond, réputé *pourri*, d'une des pièces de la maison, précisément la chambre, pour le remplacer par une structure de béton. Vivement inquiétés s'agissant d'une maison qui présentait tous les caractères d'un spécimen

Plan de la chambre et projection du plafond.

A : emplacement de l'escalier de 1661.

B : cour.

C : rue.

D : salle.

E : cuisine.

F : maison mitoyenne.

G : cheminée : le linteau convexe du manteau a été réemployé sur place dans le mur de cage de l'escalier de 1661. Les traces du conduit sont visibles sur le même mur.





Plafond de la deuxième chambre (pièce 21 du plan de la p. 70) située au sud de la salle, photographié au cours des travaux de 1999.

parfait de la maison patricienne médiévale, nous nous portons sur les lieux : à notre arrivée, le plafond gît au sol en mille menus éclats au milieu des plâtras et de la poussière. Déjà la benne est repartie à la décharge avec sa cargaison de gravats et de morceaux de plancher. Un intense parfum de résineux frais coupé flotte dans la pièce : des pièces de charpente aussi saines que possible et qui n'avaient assurément rien de *pourri* ! Les solives tronçonnées et de menus fragments de planches ramassés au sol révèlent de merveilleux rinceaux floraux peints, des traces de peintures à personnages, des blasons, tous les signes de quelque chose de manifestement médiéval, le tout noir de crasse et barbouillé de repeints marrons mais sous lesquels transparaît la réalité de quelque chose de merveilleux. Les travaux sont arrêtés afin de sauvegarder au moins la poutre que la tronçonneuse n'avait pas encore attaquée (la seule poutre subsistante puisque la création de l'escalier de 1661 avait emporté l'autre) et l'on récupère tout ce qui peut l'être pour étudier la chose à loisir. Depuis, ces fragments sauvés ont été confiés au LA3M d'Aix-en-Provence, où Pascal Maritaux vient d'achever leur nettoyage. Depuis, l'intérêt majeur de ces vestiges a motivé leur inscription au titre des Monuments historiques le 30 juin 2004<sup>7</sup>.

7. Ce plafond, qui existe toujours, est aujourd'hui dissimulé sous un revêtement de plâtre. Il présente les mêmes caractères que le plafond détruit et porte le même motif de caissons à étoile.



L'étude des fragments récupérés a permis la reconstitution de ce qui fut sans doute l'un des morceaux de décoration intérieure les plus luxueux de la ville médiévale. C'était, pour le définir, un *plafond à la française*, c'est-à-dire à poutres et solives : deux poutres subdivisaient la structure en trois travées, onze solives soutenant à leur tour les ais du plancher. Entre les solives, de petits panneaux de bois, appelés *bougets*<sup>8</sup> par les bâtisseurs languedociens et catalans (ou *closoirs* selon les anciens dictionnaires de langue française), fermaient les intervalles au-dessus des poutres. Leur fonction était de fermer un vide inesthétique et d'éviter l'empoussièremement sur la face supérieure de la poutre. La particularité de ce plafond était d'avoir aussi, latéralement, en habillage des deux solives de rive, un coffrage de bois, purement décoratif, qui poursuivait, contre les murs d'enveloppe de la chambre, le motif des *bougets* : cet artifice définissait chaque travée de la charpente comme une sorte de grand caisson. Une autre particularité de ce plafond était d'avoir sa sous-face subdivisée, entre les solives, en petits caissons carrés délimités par des liteaux de bois et contenant chacun une étoile de bois découpée et clouée, comme autant de rosaces d'un caissonnage antique. Tout ce plafond était décoré d'une rutilante décoration peinte vivement polychromée mais qu'on avait, à une époque ancienne, badigeonnée d'une teinte brune uniforme. Ce badigeon existait déjà au moment de l'expertise de 1660 puisque celle-ci n'a pas un mot relatif au décor peint, se contentant de préciser que ledit plafond était *boujettat et listellat* ce qui signifie qu'il comportait des *bougets* et des liteaux formant couvre-joints.

Fragment d'un merrain recueilli lors de la démolition du plafond. Il conserve encore une étoile de bois clouée au centre d'un des caissons.

8. Le mot *bouget* désigne aussi une cloison de maçonnerie.



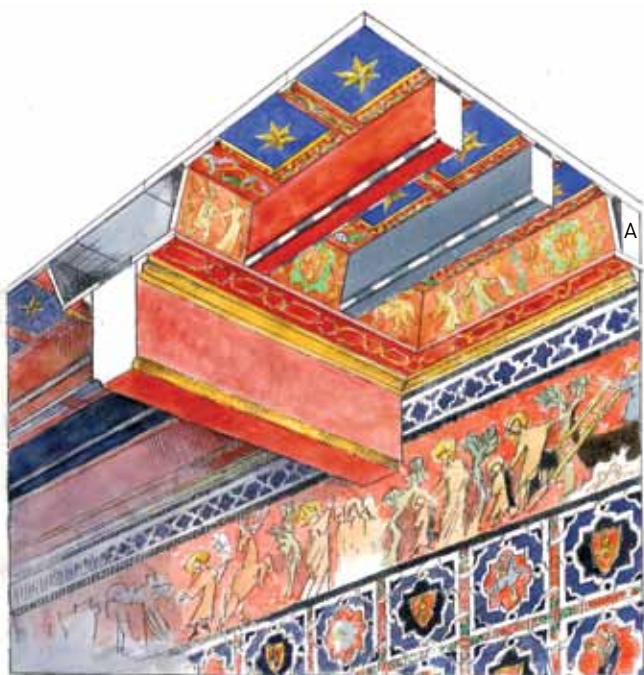
Le désastre patrimonial que représente la démolition de ce magnifique plafond a eu au moins un avantage : il a permis d'observer au plus près sa technique de construction. Ainsi a-t-on pu observer que tout le travail de décoration peinte avait été réalisé en atelier, au sol, avant la mise en œuvre de la charpente. C'est l'observation des liteaux de couvre-joint qui a permis ce constat singulier (et d'ailleurs passionnant pour comprendre les méthodes de travail des artisans médiévaux). En effet, ces liteaux recouverts de leurs rinceaux peints, au lieu d'être recoupés au moment de la pose à la dimension des intervalles entre les solives (comme cela se fera aux siècles suivants), avaient été posés directement de tout leur long sur ces dernières de sorte que les solives ont protégé ces parties masquées contre les détériorations et les repeints qui ont par ailleurs affecté toutes les autres parties visibles de la structure. On a là un indice tout à fait singulier de procédure visant à gagner du temps de travail et de la fatigue : la peinture était exécutée d'un seul tenant, à la longueur de la pièce de bois à couvrir. Apparemment, la perte du temps employé à la peinture était compensée par un gain de temps plus considérable en s'épargnant de retailer en onglet les liteaux pour les adapter aux intervalles entre solives.

Autre indice attestant le principe de l'exécution en atelier : sur la face postérieure de certaines planches peintes se trouvent des essais de couleur et des esquisses, c'est-à-dire sur des parties qui n'étaient donc pas faites pour être vues et sur lesquelles les décorateurs se sont exercés avant de passer à la réalisation définitive.

Les pièces de structure étaient solidarisées par clouage, et non par emboîtement : au-dessus des solives, par exemple, aucune encoche ne prévoyait le passage des couvre-joints. Là encore l'on surprend une mise en œuvre expéditive, sans doute inspirée par un souci d'économie puisque les charpentiers s'épargnaient le travail de taille des encoches. Ils comptaient sur les tassements de la structure induits par le poids

Détail d'une planche formant grand couvre-joint posée sur les solives. Les éléments du plafond étaient peints au sol avant leur mise en place ; ainsi les parties peintes recouvertes lors de la pose ont-elles conservé leurs motifs à l'abri de toute détérioration.

Trois esquisses de blason peintes au revers d'une des planches formant frise et au revers d'un *bouget*. Celui du haut n'est pas identifié. Les deux du bas montrent des variations ayant pour meubles des clochettes. Il est clair que la formule héraldique du maître d'ouvrage se cherche. Le moment où est peint le plafond est donc également celui où le propriétaire convoite les marques de l'excellence que confère le blason.



Restitution hypothétique du plafond réalisée au moment de la découverte. La solive de rive A est habillée d'une planchette décorée qui prolonge latéralement la frise formée par les *bougets*.

Planche à motifs d'entrelacs clouée sous les solives (détail).

Planche formant large couvre-joint à rinceau d'acanthé, cloué au-dessus des solives (détail).

Faux couvre-joints à rinceau placés entre les solives et les merrains.

du sable et des dalles de revêtement de sol posées au-dessus du plancher, pour réduire les intervalles générés par cette méthode d'empilement un peu expéditive !

Les membres de la structure porteuse, poutres et solives, étaient entièrement peints<sup>9</sup>. Les poutres étaient rouges et une planche décorée au sol est rapportée par clouage sur leur sous-face. Les solives sont alternativement rouges et bleues suivant le principe du contraste des complémentaires (notion d'optique moderne mais que les peintres médiévaux pratiquaient d'instinct). Les liteaux formant couvre-joints étaient décorés de délicieux rinceaux. Les caissons, à la sous-face des ais, étaient vraisemblablement peints d'une couleur évoquant un ciel de nuit et garnis chacun d'une étoile de bois, rapportée et clouée.

Seuls les *bougets* et les planches recouvrant les solives de rive étaient décorés de blasons et de scènes figurées sur fond uniformément cinabre. Quant aux scènes, elles représentent des chevaucheurs, des chimères, des scènes courtoises.

La préoccupation majeure du décorateur, c'est la visibilité : toute forme doit pouvoir être lue du premier coup d'œil et à distance. Là aussi, le peintre s'astreint à la règle du contraste. Le choix étant fait de somptueux fonds cinabre, teinte de valeur soutenue, les formes doivent se détacher en clair. Les

9. La sous-face des poutres était habillée d'une fine planche peinte au sol et clouée.



teintes claires dominent donc dans les figures : le blanc pour les carnations, la robe des chevaux, l'ocre dans les chevelures et les vêtements. Les bleus et les verts, qui jouaient plus vivement à l'origine par contraste simultané sur le fond rouge, ont pâli. Ni modelé, ni perspective : les figures sont conçues comme des figures de cartes et peintes par aplats. L'enveloppe graphique suffit à décrire le mouvement des figures et à en suggérer le volume : un trait noir, filé au pinceau, cerne les silhouettes et détaille les traits du visage, le drapé du vêtement, le poil ou les griffes des bêtes fabuleuses, etc. Le peintre des Carcassonne, exceptionnellement habile, sait alterner en bon calligraphe les pleins et les déliés. Le principal d'une silhouette se fera à gros traits soutenus, mais s'il faut détailler les traits d'un visage, le plumage d'une aile, la crinière d'un animal, le trait se fera filiforme : cette capacité à varier l'épaisseur du trait est une indication supplémentaire sur la procédure de travail, laquelle, pour obtenir une telle finesse d'exécution, n'a pu se faire qu'en atelier. On travaille par aplats, certes, mais l'on n'aime pas les plages de couleur inertes, trop dures au regard : pour faire chatoyer les fonds, on les agrémenta d'un semis de petites virgules blanches, vrilles, bouquets de feuillage et autres menues arabesques. Dans leur position d'origine, à près de cinq mètres au-dessus du sol, ces garnitures devaient être à peu près invisibles mais leur présence suffisait à animer les surfaces et à adoucir l'effet d'ensemble.





Planches de coffrage des solives de rive. Le décor reprend les motifs des *bougets* placés côte à côte dans le vide laissé entre les solives.

La xylologie a révélé la nature du bois dont est fait le plafond : il s'agit d'un sapin blanc de provenance alpine. Le bois d'œuvre utilisé à Montpellier provenait de régions assez éloignées en raison de la carence de bois à long brin en zone méditerranéenne. D'ailleurs, les textes anciens confirment l'origine des bois d'œuvre utilisés localement : ils arrivaient par flottage, mode d'approvisionnement qui s'est perpétué du Moyen Âge jusqu'au début du XX<sup>e</sup> siècle, comme en témoignent de nombreuses photographies anciennes. L'itinéraire précis, le long de l'Isère puis du Rhône, emprunté par les radeaux est bien connu, grâce aux déclarations de péages réglés par les *radeliers*, jusqu'à Aigues-Mortes. Ensuite, le bois était acheminé le long du littoral, par la lagune, jusqu'aux ports de Pérols et de Lattes, enfin il gagnait la ville par voie terrestre.

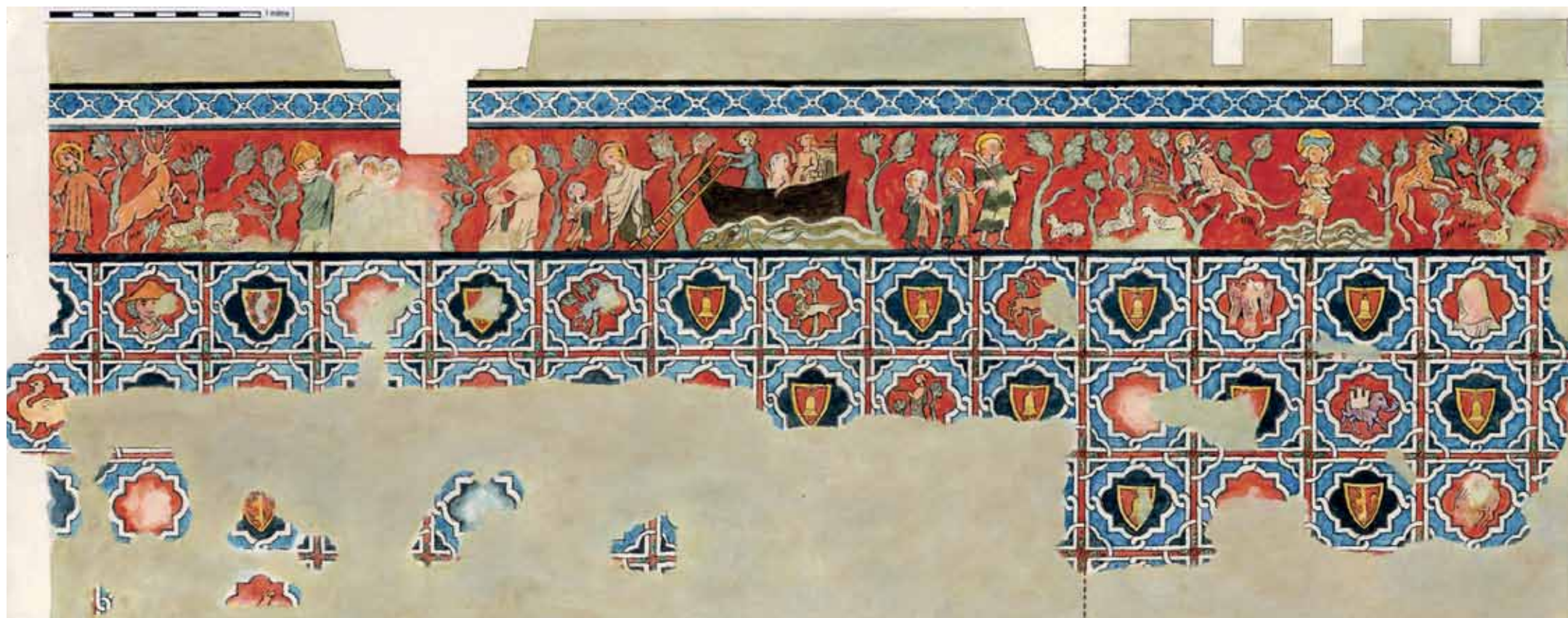
### Les peintures murales de la chambre

Outre l'opportunité d'étudier au plus près la technique de montage de la charpente, la regrettable démolition du plafond a aussi fourni celle d'examiner l'enveloppe murale de la pièce afin de mieux comprendre l'accrochage de la charpente. Au cours de cet examen il fut aisé d'apercevoir, sous les écailles des crépis, la présence d'un décor mural manifestement d'assez haute époque. Un premier sondage sommaire fit rapidement apparaître une petite frise de quadrilobes blancs sur fond bleu puis, sur un fond d'un rouge profond, une frise à personnages, le tout manifestement contemporain des peintures du plafond : il fallut procéder à un dégagement qui fit bientôt apparaître un important décor mural ayant couvert les murs de la chambre

du sol au plafond sans laisser nul espace vacant. Un décor très mutilé puisque la chambre avait été traversée par la création de l'escalier de 1661 ; un décor très lacunaire, presque entièrement perdu dans ses parties les plus basses ; très abîmé enfin puisque l'ensemble de la surface avait été piquetée à l'époque moderne afin de faciliter la pose d'enduits nouveaux. Mais tel quel, en son état de vestige meurtri, un décor rarissime, d'une valeur exceptionnelle pour restituer le cadre matériel d'existence d'un grand bourgeois médiéval.

L'ensemble se disposait sur trois registres : une frise à figures au ras du plafond, un registre médian à médaillons sur fond d'entrelacs et une plinthe évoquant un rideau suspendu à la base. Il ne reste que quelques infimes traces de ce registre inférieur : juste ce qu'il faut pour reconnaître le motif de tenture.

La frise sur fond cinabre raconte la vie de saint Eustache et se déroule telle une bande dessinée à lire de gauche à droite. La narration est tirée de la *Légende Dorée*, le grand succès de la littérature hagiographique du Moyen Âge dont on situe la rédaction, par Jacques de Voragine, entre 1261 et 1266. Ce livre connu dès son apparition une audience considérable dans tout l'espace chrétien d'obédience latine et d'innombrables manuscrits témoignent de sa diffusion rapide en Europe dès le dernier tiers du XIII<sup>e</sup> siècle : le décor montpelliérain (s'il se situe bien comme nous le pensons et comme nous tâcherons de le démonter plus loin dans le dernier tiers du XIII<sup>e</sup> siècle) témoigne de la popularité précoce du livre dans notre région : précocité compréhensible quand on connaît les étroits rapports de Montpellier avec la Ligurie, le pays de Jacques de Voragine.



Relevé schématique du décor peint de la chambre réalisé au moment de la découverte en 1999. Le pointillé localise le pli du mur : mur ouest, à gauche, mur nord à droite. Les échancrures correspondent à la place de la poutre et des solives.

Le récit se déroule dans un paysage de convention que suggère la présence d'une multitude de petits arbres, petits chênes parfaitement décrits par le peintre avec leurs feuilles dentelées, poussant sur un terrain bocager légèrement ondulé et parcouru d'une infinité de petits moutons. Il faut noter tout de suite que ni les chênes ni les moutons n'apportent rien au récit de la vie d'Eustache : pas un instant la *Légende Dorée* ne mentionne de chênes ni de moutons ! Nous verrons plus loin quelle peut être l'explication de ces présences étrangères au récit proprement dit. Autres éléments du paysage : des ondes poissonneuses pour signifier les lieux marins ou fluviaux nécessaires au déroulement de l'histoire.

Les épisodes de la légende du saint se succèdent dans l'ordre suivant : l'apparition du cerf crucifère et la conversion du général romain Placide, nom païen du héros de l'histoire avant son baptême. Tout de suite après, en effet, le baptême de Placide par l'évêque de Rome, sous le nom d'Eustache, et de sa

famille. Vient ensuite l'exode d'Eustache et des siens après la perte de tous leurs biens. Son embarquement pour l'Égypte avec sa famille : comme il n'a pas de quoi payer son voyage, le patron du navire le jette à la mer et retient son épouse en gage. Eustache, au milieu du Nil, assiste impuissant à l'enlèvement de ses fils, chacun sur une rive, l'un par un lion et l'autre par un loup. La légende devait se poursuivre par les épisodes éminemment romanesques des retrouvailles d'Eustache et des siens, de leur retour à Rome et de leur martyre dans le taureau ardent sous l'empereur Adrien.

Quelle est donc la raison de ce choix de saint Eustache pour ce décor de chambre ? Rappelons-nous que la rue où se trouve la maison s'appelait à l'origine *rue de la Draperie Rouge* et que le quartier était celui des drapiers. Or saint Eustache était patron des drapiers. Rappelons-nous maintenant du rôle du chêne kermès, évoqué au début de ce petit livre, dans l'économie montpelliéraine, lequel donnait la *graine* responsable de l'incomparable teinture écarlate.



Relevé photographique du décor mural. Etat en 2014.

Enfin n'oublions pas cette présence incongrue des moutons, lesquels fournissaient, on s'en souvient, la matière première du drap ! L'iconographie donne ici plusieurs indications décisives sur la piste des possesseurs médiévaux de la demeure : les chances paraissent élevées que ceux-ci aient exercé une profession liée à la draperie rouge. A ce point de notre enquête, ne manque plus en somme que le patronyme familial !

Au-dessous de la frise de saint Eustache se développe une grande trame quadrillée à entrelacs. Comme au plafond, le principe décoratif commandant le voisinage et l'alternance des formes est celui du contraste des complémentaires : un liseré rouge fait la frontière entre les carreaux bleus du quadrillage. A l'intérieur de ces carreaux sont des médaillons quadrilobés, alternativement noirs et rouges, groupés suivant le schéma du quinconce. Les médaillons rouges contiennent tous quelque figure de fantaisie, des animaux (un lapin, un chien, un cerf, etc), des visages (une femme voilée et un homme largement chapeauté). Les médaillons noirs, pour leur part, contiennent systématiquement des blasons, presque toujours le même : une clochette d'or sur champ de gueules avec son anse de préhension en forme de fleur de lys. Qu'un drapier (puisque tel fut sûrement le métier du maître de céans) blasonne n'a rien pour surprendre : ces bourgeoisies mercantiles du Midi se donnaient volontiers des airs nobles et finissaient même, à l'usage, par le devenir ! Il n'y a presque pas de famille aristocratique montpelliéraine moderne dont on ne trouve les débuts dans le change, le poivre, la mercerie ou la teinture. On pense à ces bourgeoisies d'Italie que Boccace aimait tellement à mettre en scène, qui n'avaient d'autre rêve que d'envoyer un fils dans une cour pour en faire un damoiseau, un chevalier. A Montpellier, les entreprises de *reconquista* du roi Jaume sur les Baléares et le pays valencien ont offert aux fils du

patriciat de Montpellier ces possibilités de glisser du statut bourgeois au statut noble : des gens comme les Roch, par exemple, ou les Conques, commerçants et gens d'affaires, ont ainsi contribué aux campagnes militaires du conquérant. Evidemment, ces armoiries constituent un élément précieux sur la voie de l'identification du maître de céans. Malheureusement, aucun armorial moderne n'a gardé mémoire de ces armes et il faudra essayer d'en deviner le porteur par d'autres moyens ! Un autre blason, figurant seulement en trois exemplaires au milieu des blasons à clochettes, porte un lion d'or sur champ de gueules : malheureusement là encore, ce type héraldique est tellement commun qu'il ne peut permettre aucune identification précise. On peut cependant présumer que le blason aux clochettes (dominant) représente la lignée de l'époux, le blason au lion représentant la lignée de l'épouse. Pour revenir aux clochettes, observons que leur petite anse de préhension en forme de fleur de lys manifeste peut-être, entre le seigneur aragonais et le seigneur suréminent de France, une préférence politique du maître des lieux.

La technique semble être la fresque. La palette dont use le peintre est celle caractéristique de l'époque, qu'on retrouve aussi partout à Montpellier : dominante de rouge (cinabre ?) et de bleu (azurite ?), ocre jaune clair, vert (malachite ?), blanc et noir. L'analyse des pigments reste à faire. D'identiques stylèmes (dessin des visages, des arbres, etc.) attestent que l'équipe responsable de la peinture du mur fut la même que celle chargée du plafond. Nous verrons plus loin que de nombreux indices permettent de rapprocher ce décor d'autres réalisations, œuvres manifestes d'un atelier actif à Montpellier à la fin du XIII<sup>e</sup> siècle et au tout début du XIV<sup>e</sup> siècle.

[B. S. / J.-L. V.]



La famille de saint Eustache quittant Rome. Détail du décor mural ouest.

Bateau transportant la famille de saint Eustache vers l'Égypte. Détail du décor mural ouest.

Saint Eustache et ses fils arrivent en Égypte. Détail du décor mural ouest.



Relevé photographique du décor mural nord. Les impacts du piquetage ont été masqués sur la photographie pour permettre une meilleure lecture des motifs peints. Saint Eustache, au milieu du Nil, assiste impuissant à l'enlèvement de ses fils par un loup et un lion.



## L'identification des Carcassonne



Schéma d'un des quadrilobes du registre médian du mur nord. Motif montrant un éléphant portant une ville.

Manque encore une pièce essentielle au puzzle archéologique de l'ostal : l'identité de son propriétaire et bâtisseur.

L'usage montpelliérain était de nommer les îlots d'habitation du nom de leur principal contribuable. Le plus ancien document pour le sixain Saint-Paul contenant une liste de ces îlots est le *Cahier de collecte de la taille du roi et du surcroît de l'année 1374*<sup>10</sup>. L'îlot d'habitation y est désigné comme le *Yrla de Jaume de Carcassonne*. Il est difficile de ne pas associer ce patronyme sonore de Carcassonne avec l'héraldique sonnante des nombreux blasons ayant une clochette pour meuble principal ! Un autre motif apparaissant au milieu des médaillons du décor mural est un éléphant dont la trompe prend la forme comique d'un cornet de chasseur ou olifant : autre allusion possible à quelque patronyme sonore ! Bref, ces armes ne peuvent être que des armes parlantes et il paraîtrait bien étonnant qu'elles ne soient pas celles des Carcassonne !

En tout état de cause, la maison Carcassonne existe en 1374 et depuis suffisamment de temps pour avoir donné son nom à l'îlot. Malheureusement, il n'existe pas de source plus ancienne pour identifier les propriétaires des immeubles pour les périodes antérieures.

Mais qui sont donc ces Carcassonne ? Le patronyme apparaît dès le XII<sup>e</sup> siècle dans les chartes montpelliéraines comme celui de personnages proches du pouvoir seigneurial. Dans le *Liber instrumentorum memorialium* (le cartulaire de la maison seigneuriale des Guilhem), un *Guillelmus de Carcassona* figure comme témoin dans un document du 19 novembre 1113<sup>11</sup>. Le nommé *Petro de Carcassona* apparaît dans un traité de paix et de commerce passé en 1178 entre le seigneur Guilhem VIII et les Pisans<sup>12</sup>. En 1218, un *Carcassonus*, est mentionné lors d'une enquête à propos d'un péage<sup>13</sup>. Il est significatif dès cette époque de trouver ce nom associé à des documents traitant d'échanges commerciaux. Passé le milieu du XIII<sup>e</sup> siècle, quelques individus supplémentaires viennent accroître la



liste des Montpelliérains portant ce nom : le marchand Bernard de Carcassonne, le 12 mai 1284<sup>14</sup> (qui pourrait bien s'identifier avec l'un des propriétaires de l'ostal qui nous occupe) ; un certain Guilhem de Carcassonne et Sibylle son épouse, le 15 décembre 1293<sup>15</sup>. En 1322, une femme certainement affligée d'une infirmité est nommée Carcassonne la borgne (*monoculo*)<sup>16</sup>. L'embarras demeure cependant dans l'interprétation de ces mentions de savoir si le nom de Carcassonne constitue un patronyme ou une simple indication d'origine, comme cela semble être le cas pour Alvéric de Carcassonne mentionné le 15 décembre 1293<sup>17</sup>.

A Marseille, une famille Carcassonne se livre aussi au grand commerce au cours du XIII<sup>e</sup> siècle. Alasacia, veuve de Bernard Carcassonne, figure, parfois en présence de Pierre Carcassonne, dans les notules de 1248 d'Amalric, un notaire phocéen. Il s'agit de divers contrats d'affaire qui concernent pour l'essentiel des expéditions de balles de draps<sup>18</sup>. Aux mêmes temps, un R. de Carcassonne possédait une maison dans ce port<sup>19</sup>.

Cette famille de Carcassonne est-elle liée à cette importante famille juive languedocienne et provençale portant ce même patronyme ? Certains d'entre eux habitent Montpellier comme le montre la quittance faite par Heliaza de Carcassonne à un de ses débiteurs le 19 novembre 1265<sup>20</sup>. D'autres vivent à Béziers, en 1270, tel Simon de Carcassonne, « *judex Biterrim domini regis* »<sup>21</sup>, ou à Avignon, en 1361, comme Joseph de Carcassonne<sup>22</sup>. Plusieurs membres de cette famille ont essaimé jusqu'à Alghero en Sardaigne vers le milieu du XIV<sup>e</sup> siècle<sup>23</sup>.

Blason à trois clochettes fleurdelisées figurant sur une des planches de coffrage des solives de rive.

Blason à une clochette fleurdelisée figurant dans un des quadrilobes du mur nord de la chambre.

14. Inventaire A. C. Montpellier, t. XII, p. 156, EE 788.

15. Inventaire A. C. Montpellier, t. XIII, BB1 : Notes brèves de Jean Grimaud, f° 46 v° ; voir aussi f° 47 même date.

16. Inventaire A. C. Montpellier, t. XII.-Montpellier, 1974, p. 150, article EE 755, le 10 avril 1322.

17. Inventaire A. C. Montpellier, t. XIII, p. 22 n° 239.

18. Blancard 1884, t. I, chartes 36 (p. 278), 174 (p. 337), 196 (p. 347), 349 (p. 406), etc.

19. Blancard 1885, t. II, p. 258, charte 923 passée « *in domo R. de Carcassona quondam* ».

20. Inventaire A. C. Montpellier, t. I, n° 4037.

21. Blanc 1899, t. 2, p. 400.

22. A. D. 34, 2 E 95/378, le 15/11/1361.

23. Iancu 2005, p. 80 : « *La famille juive d'origine provençale la plus importante installée en Sardaigne, à Alghero, est sans aucun doute celle des Carcassonne* ».

10. Ce document est perdu. Seule l'analyse reste consultable dans l'inventaire des archives communales de Montpellier (Inventaire A. C. Montpellier, t. XI, p. 160).

11. Le 19/11/1113 : parmi les témoins se trouve *Guillelmus de Carcassona* (*Liber instrumentorum* 1884-1886, p. 250-252, doc. CXXI).

12. Le 06/02/1177 (as : 1178) : traité de paix et de commerce entre Guilhem VIII et les Pisans. Acte passé à Montpellier dans la maison des Pisans en présence de nombreux témoins dont *Petro de Carcassona* (*Liber instrumentorum* 1884-1886, p. 346-348, doc. CCII).

13. Rouquette, Villemagne 1913, t. II, charte CCCLVI (19 mars 1217 as = 1218), p. 173.

## Jaume et Jamet Carcassonne

En tout état de cause, aucun lien formel ne peut être établi entre ces différents personnages et le *Jaume de Carcassonne* dont l'îlot de maisons du sixain Saint-Paul porte le nom en 1374. A cette époque, tout indique que la branche montpelliéraine de la famille, propriétaire de la maison, si elle eut des origines juives, est passée à la religion romaine. Jaume fréquente assidûment l'église Notre-Dame-des-Tables, sise juste en face de son banc de changeur. Le 31 octobre 1388, « *discreti viri Jacobus Carcassone* » se trouve parmi les membres de la confrérie qui commandent un imposant retable d'argent doré contenant dix statues, le Christ couronnant la Vierge entourés des saints Pierre, Jacques, Jean-Baptiste, Blaise, Marie Madeleine, Catherine, Lucie et Florence, destiné à l'autel de la *Majestat antiqua*<sup>24</sup>.

Jaume Carcassonne, comme son frère Guillaume, est *camp-sor, cambiador*, changeur, il travaille dans la banque. Son rang comme sa fortune lui permettent de jouer un rôle actif dans les affaires municipales ; son nom apparaît dans le registre des élections consulaires dès 1382, indication d'où nous pouvons déduire qu'il a atteint la majorité qui était à cette époque de 25 ans, ce qui situe sa naissance dans la décennie 1350. Il est premier consul en 1385, quand la ville accorde au cardinal Pierre de Thury, une pension de 200 francs en remerciement de ses bienfaits<sup>25</sup>. Il est encore élu à cette charge en 1389, 1396, 1402, 1407 et 1411. Il figure parmi les représentants des changeurs en 1420 et 1421. Son frère Guillaume accède lui aussi à la charge de premier consul en 1398, 1414 et 1418<sup>26</sup>. Rien de plus normal que de trouver les frères Carcassonne dans la liste des premiers consuls qui étaient renouvelés annuellement. Selon les usages réglant l'élection des édiles municipaux, les changeurs, qui faisaient partie de la première classe dans les *échelles* des métiers de la ville, étaient assurés d'avoir un consul issu de leur corps<sup>27</sup>. En sa qualité de consul, le nom de Jaume Carcassonne apparaît dans les dépenses faites au cours de ses divers mandats. Ses

24. Renouvier, Ricard 1850, doc. 77, p. 317.

25. Inventaire A. C. Montpellier, t. II, p. 73, pièce CCCCLXXXVII, le 1<sup>er</sup> août 1385.

26. A. C. Montpellier, Inventaire Joffre [5], Registre des listes et des élections des consuls de Montpellier. Mentions de Jacques Carcassonne : f° 148 [1382], f° 155 v° [1384], f° 160 v° [1385], f° 183 v° [1389], f° 199 v° [1393], f° 209 [1396], f° 217 [1401], f° 218 v° [1402], f° 226 [1407], f° 234 [1411], f° 248 [1414], f° 279 [1420], f° 285 v° [1421]. Mentions de Guillaume comme premier consul : f° 212 v° [1398], f° 248 [1414], f° 268 v° [1418].

27. Inventaire A. C. Montpellier, t. XIII, introduction.



Ce personnage non nimbé, placé sous la poutre, entre le baptême d'Eustache et son embarquement pour l'Égypte, est peut-être une représentation du propriétaire de l'immeuble.

28. Inventaire A. C. Montpellier, t. XI, p. 49 : n° 8 « *Memoriale mei Bertrandi Pauli pro factis consultatus* » 1397-1410, f° 25, le 17/08/1411 et f° 25 v°, le 25/11/1411.

29. Inventaire A. C. Montpellier, t. XII, p. 9, article EE 49, le 31 janvier 1396 et article EE 51, le 7 décembre 1409.

30. *Dictionnaire des annoblissements*, 1788, t. I, p. 50 ; t. II, p. 39. Dossat, Lemasson, Wolff 1983, p. 314, n° 3026 : août 1396. Paris. Anoblissement de Jacques de Carcassonne, habitant de Montpellier (150, n° 153, fol. 76). Voir aussi A. D. 34, A6, article 247, f° 458-460, le 4 mai 1395, exécution de lettres patentes du 15 mars 1394.

31. De l'union entre Guilhem Carcassonne et Féline de Lucian naquit Jacques de Carcassonne, lui aussi changeur [A. D. 34, 2 E 95/461 f° 20, le 01/07/1420]. Albaret 1982, p. 160 et A. D. 34, 2 E 39/10 f° 35 v°, le 26/08/1427. Il est intéressant de consulter la généalogie publiée par le marquis d'Aubais, pour comprendre comment les Carcassonne de Montpellier se font passer pour des descendants des Trencavel [Aubais 1759, t. I, 2<sup>e</sup> partie, p. 71].

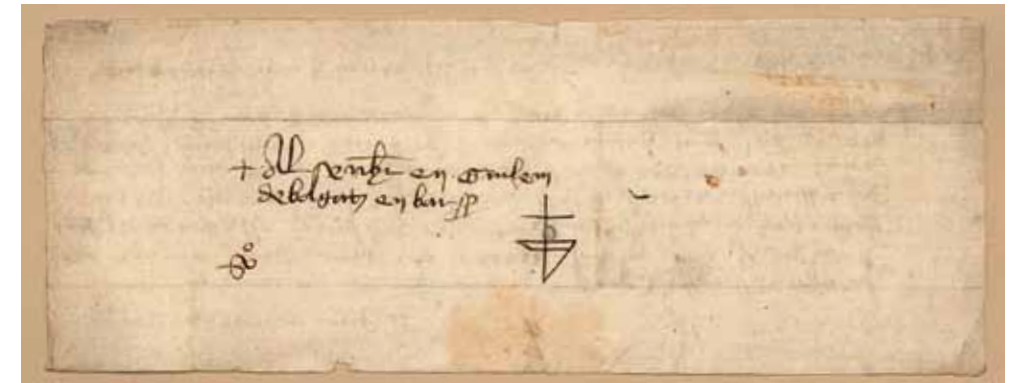
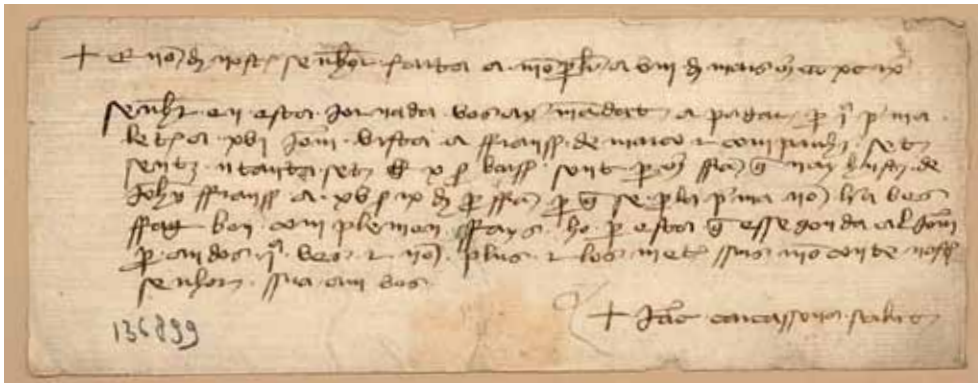
32. A. D. 34, 2 E 95/393 f° 93 : le 22/09/1423, *Isabellis filia Johannis Serrières, uxorum nobilis Jacobi Carcassonne*.

33. A. D. 34, 2 E 95/393 f° 4 v° et f° 7, le 30/08/1397.

responsabilités l'amènent à se rendre à Carcassonne puis à Narbonne en 1411, pour y porter des lettres des consuls<sup>28</sup>.

Membres de la plus haute classe de la bourgeoisie montpelliéraine, Jaume et son frère Guillaume parviennent à la noblesse<sup>29</sup>. Le premier a été anobli par lettres du 11 avril 1396<sup>30</sup>. De son côté, Guilhem épouse Féline de Lucian, la fille d'un riche marchand drapier de Lodève, et devient seigneur de Soubès<sup>31</sup>.

En épousant Isabelle Serrières, fille de Jean Serrières, Jaume s'allie à une des plus importantes familles de changeurs, marchands et drapiers de la ville<sup>32</sup>. Le notaire montpelliérain Guillaume Bourdon a regroupé dans un registre spécial tous les contrats passés par Jean Serrières entre 1397 et 1428. Depuis Aigues-Mortes, Jean Serrières négocie avec toute la Méditerranée, la Sicile, Rhodes, Alexandrie,



34. A. D. 34, 2 E 95/393 f° 17 et f° 17 v° : le 20/10/1401 ; f° 21 v°, le 18/08/1402 ; f° 39 v°, le 19/07/1409 ; f° 42 v°, le 03/04/1410 ; f° 45, le 29/10/1410 ; f° 47 v°, le 01/06/1411 ; f° 68 v°, le 23/03/1414 a.s. = 1415 ; f° 75 v°, le 17/10/1416 ; f° 85, le 19/12/1420.

35. A. D. 34, 2 E 95/393.

36. A. D. 34, 2 E 95/441 f° 84 v°. D'autres membres de cette famille de marchands florentins demeurent à Montpellier : Francesco Aldobrandini le 18 août 1402 [A. D. 34, 2 E 95/393 f° 21 v°] ; Pietro, le 26 février 1404 [a.s. = 1405] [A. D. 34, 2 E 95/393 f° 31] ; Francesca Jacobi, femme d'Alberti Aldobrandini, le 30/10/1411 [A. D. 34, 2 E 95/393 f° 49 v°].

37. A. D. 34, 2 E 95/400 f° 32, le 21/10/1402. Jean de Valois [1340-1416], duc de Berry, est alors gouverneur du Languedoc.

38. Combes 1990, p. 82, note 100.

39. A. C. Marseille, BB 27, f° 60 à 64.

40. Blanc 1899. Mentions de Jacme Carcassonne, de Montpellier p. 89 (f° 47 v°), 103 (f° 54), 114 (f° 60), 121 (f° 63 v°), 125 (f° 65), 134 (f° 69 v°), 138 (f° 71 v°), 140 (f° 72), 149 (f° 76 v°), 160 (f° 82), 163 (f° 83), 165 (f° 84 v°), 170 (f° 87), 171 (f° 87 v°), 176 (f° 89), 182 (f° 91 v°), 187 (f° 94), 193 (f° 97), 196 (f° 98), 201 (f° 100), 208 (f° 103), 209 (f° 103 v°), 210 (f° 104), 228 (f° 111 v°), 232 (f° 113 v°), 245 (f° 121), 246 (f° 121 v°), 247 (f° 122), 253 (f° 126), 259 (f° 128 v°), 260 (f° 130 v°), 261 (f° 131).

41. Blanc 1899, p. 245.

42. Blanc 1899, p. 246 et 261.

43. Blanc 1899, p. 253-254.

44. Blanc 1899, p. 170.

45. Blanc 1899, p. 208.

46. A. D. 34, 2 E 95/393 f° 47 v°, le 19/10/1411.

47. A. D. 34, 2 E 95/393 f° 29, le 18/08/1405, et 29 v° le 27/08/1405.

Beyrouth<sup>33</sup>. Dans ce recueil d'actes, Jaume figure régulièrement comme témoin<sup>34</sup>. Plusieurs documents démontrent son intérêt pour les affaires de sa belle-famille<sup>35</sup> et qu'il est en contact avec des marchands de toutes origines. Ainsi, le 25 octobre 1409, il est présent lors du prêt de 1130 écus d'or à l'archevêque de Toulouse par les marchands florentins Alberti et Pietro Aldobrandini. Parmi les témoins de ce même acte se trouve un autre marchand florentin Francesco Manelli<sup>36</sup>. Sa fortune est assez confortable pour lui permettre d'avancer, en 1402, 200 sous d'or à Jacques Couraud, conseiller du roi et du duc de Berry<sup>37</sup>.

Jaume s'est enrichi dans les mouvements de fonds induits par le commerce du drap, des épices, du froment et autres marchandises<sup>38</sup>. Son nom est cité à Marseille, le 10 mai 1376<sup>39</sup>. Il est aussi en relation d'affaires avec le marchand narbonnais Jacme Olivier<sup>40</sup>. Au cours de la période 1385-1391, des échanges constants sont évoqués, où les expéditions de draps occupent la majeure part, qu'il s'agisse de drap brut ou teint de différentes couleurs comme les « *VI balas de drapz en que a XLVIII drapz acolorat : XV vermels, XIII ver, XIII blaus, III blanquet* »<sup>41</sup>. Il expédie 8 balles de draps à Perpignan<sup>42</sup>. Il trafique aussi d'autres marchandises notamment du miel embarqué à Narbonne<sup>43</sup>. Il participe au commerce international et son nom figure, en 1388, lors du nolisement d'une « *nau* » de Collioure partant pour un « *viage de Rodas e de Barut* »<sup>44</sup> et, en 1390, à propos d'un navire partant pour « *lo vyage de Barut e d'Alisandrya* »<sup>45</sup>. En 1411, Jaume Carcassonne, Jean Serrières et d'autres changeurs sont intéressés au voyage de la *Sancta Maria* à destination de la Sicile, Rhodes et Alexandrie<sup>46</sup>. Les liens avec Barcelone sont nombreux. Avec Jean Serrière, il affrète le navire *Sancta Eulalia e Sancta Olivia* qui se rend des ports de Catalogne à ceux de Provence et à Alexandrie<sup>47</sup>. Il est aussi en relation d'affaire avec Guilhem Bagat, de Barcelone, auquel il adresse

une lettre de change le 8 mars 1400 par l'intermédiaire de la banque Datini<sup>48</sup>. Dans cette même ville, Jaume Carcassonne achète une esclave bulgare appelée Francine, que ses héritiers vendent après son trépas, moyennant 145 moutons d'or, au bedeau de la faculté de droit de Montpellier<sup>49</sup>.

Le 9 avril 1423, Jaume Carcassonne, âgé d'environ 70 ans, confie ses dernières volontés au notaire Pierre des Vaux<sup>50</sup> désignant son fils Jacques comme héritier universel et léguant aux ouvriers de la *Commune Clôture* une somme d'argent destinée à la surélévation d'une tour située « *prope turrim vocatam de la Babota* ». Sa mort survient peu après. Le 20 février 1428, un accord est passé entre les ouvriers s'occupant de l'enceinte et sa veuve, qui intervient en tant que tutrice de son fils Jacques, pour le règlement de ce legs<sup>51</sup>.

Qu'en est-il maintenant de l'*ostal* figurant en 1374 sous le nom de *Jaume Carcassonne* ? L'on sait que dans les sociétés traditionnelles les noms de baptême se transmettent d'aïeul à petit-fils ou même du père au fils. Il n'est donc pas du tout certain que le *Jaume* du cahier de 1374 s'identifie à celui dont nous venons sommairement de tracer la biographie : il peut s'agir d'un autre *Jaume*, plus ancien, puisque les indices archéologiques font remonter la construction de la maison au dernier quart du XIII<sup>e</sup> siècle. Manifestement, *Jaume* le *campsor* a recueilli avec l'*ostal* un bien familial bâti par quelque aïeul de même nom deux ou trois générations en amont<sup>52</sup>.

Le bien passe ensuite à Jamet, c'est-à-dire Petit Jacques (on voit bien que, dans cette famille, le prénom se transmet volontiers de père à fils), qualifié de bourgeois<sup>53</sup>. Il se trouve dans la mouvance des gens affairés autour de Jacques Cœur. Lors de la liquidation des biens de l'Argentier, il s'oppose à la vente à la criée de la Loge des marchands en expliquant que « *la loge scituée en la place des changes devant l'église Notre Dame et laquelle le dit Carcassonne, paravant que la dicte loge fust édifiée avoit une sienne propre*

Lettre de change signée par Jaume Carcassonne adressée à *Guilem de Bagats*, demeurant à Barcelone (Italie, *Archivio di stato di Prato, fondo Datini*).

48. Archivio di stato di Prato, fondo Datini, document 136899. Lettre du 8 mars 1399 [a.s.].

49. A. D. 34, 2 E 95/467 f° 73 v°, le 23/10/1423.

50. Inventaire A. C. Montpellier, t. XII, p. 16, EE 86.

51. Inventaire A. C. Montpellier, t. XII, p. 37, EE 230 [une coquille a transformé la côte en 330].

52. Cependant l'absence des Carcassonne dans les listes des hommes accédant aux responsabilités communales se comprend mal, à moins que les premiers représentants de cette famille demeurant à Montpellier soient étrangers à la ville et n'aient pu prétendre à un quelconque mandat consulaire.

53. A. C. Montpellier. Inventaire des pièces extraites BB - Année 1452, pièces extraites de BB 61, n° 13.

54. Mollat 1952, f° 138 v°, 150 v°, 151, 192 v°.

55. A. D. 34, 2 E 95/488 (1453-1454), Barthélemy Vitalis, f° 72 : dans la rubrique il est dit « *Jacobi Carcassonne campsore* » et dans le registre : « *Procuracionam honorabilis viri Jacobi Carcassonne est in libro ordinario presentis anni folio XVIII<sup>o</sup>* ».

56. A. C. Montpellier, CC 717, [Joffre 717]. Livre du clavaire de 1465-1466. Recettes du septain Saint-Paul, f° 10 « de Jā Carcassonne, f°, 3 E ».

57. A. C. Montpellier, compoix de Sainte-Foy de 1470 [267], f° 1 : Irla de Jacme Carcassona. Manifeste de dona Carquasona he[ritière] Jacme Carquasona.

58. Plusieurs généalogistes lui donnent pour épouse Florette Nicolas sans donner leur source.

59. A. C. Montpellier, compoix de Sainte-Foy de 1470 [267], f° 51 : « *dona Beleta relayssade de S. Felibert de Neve, héritieyra de S. Jaume Carcassona. Primo unq hostal al plan d'en Conquas* ». Le nom du plan indique l'emplacement de la maison de Johan Conque qui s'identifie au 6, rue de la Vieille.

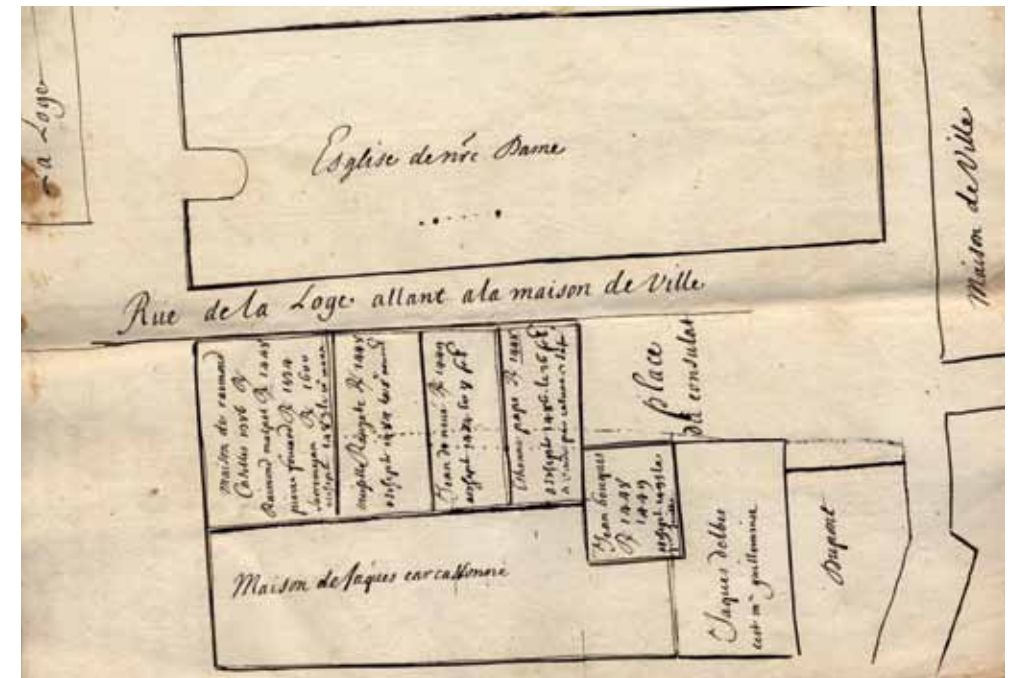
60. A. C. Montpellier, compoix de Sainte-Foy de 1480 [274], f° 63 : « *los bens segens son provengut alsd. per lo treppas de dona Beleta relecte deld. S. Philibert de Neve, héritiera de S. Jaume Carcassone. Primo unq hostal al plan d'en Conquas* ». Note marginale : « *Mudat en Sanct Paul a cart XVI sus Jacques de Sanct-Loup a XXIII de may mil IIIc LXXXIX p[er] instrument pres p[er] M. Andrieu Baron l'an p[re]sent e lo XVIII de may* ». Compoix de Saint-Paul de 1480 [271], f° 1 : « *Irla dels heritiers de Jaume Carcassone* », f° 16 v° : « *Manifest de noble home Jacques de Saint-Loup [...] Primo unq hostal grant que fouc de S. Jaume Carcassonna, loqual a comprat de S. Estienne de Neve, Sr de Botonet, et S. Jacques Dandrea come tutor de lo heretier de Moss. Guillem de Neve* ». Une note marginale précise que ce bien est muté sur le manifeste de Nicolas et Johan Mazis, le 13 janvier 1504. Ils gardent

maison, où il et ses prédécesseurs avoient acoustumé de tenir leur charge, et outt avoit en tout la dicte maison quatre autres tables de changes qui louoit tous les ans 40 £ tournois qui lui aidioient à soustenir sa vie, lesquelles maisons et tables de changes furent abatues par l'ordonnance dudit Jacques Cuer quand la dicte loge fust édifiiée et desdites maison et tables, le dit Carcassonne n'a pas eu le tiers de récompense de ce qu'elles valoient ». Enfin le 16 octobre 1454, « les commissaires sur le fait des criées et adjudications des décretz, ont adjudgé à Jamet Carcassonne, deux places vuides séans devant Notre-Dame de Tables pour le prix de 60 £, comme plus offrant et derrenier enchérisseur »<sup>54</sup>. D'après sa réclamation Jamet Carcassonne « *campsore* » s'adonne, comme ses prédécesseurs et aïeux, au trafic d'argent devant Notre-Dame<sup>55</sup>. Dans les années 1465-1466, il demeure toujours dans le quartier de Saint-Paul et le clavaire enregistre, dans le livre des recettes de la commune, le versement de sa quote-part<sup>56</sup>.

### Des Carcassonne à Pierre de Gayon

Reste à s'assurer que la maison de Jaume Carcassonne s'identifie bien à l'*ostal* qui nous occupe : il devient nécessaire de suivre le passage de l'immeuble d'un propriétaire à l'autre jusqu'à Pierre de Gayon.

Dans le plus ancien compoix conservé du sixain Saint-Paul, la maison est la propriété de *dona Carcassonna*<sup>57</sup>, c'est-à-dire Isabelle Serrières, veuve de Jaume. Par la suite, la maison passe entre les mains de Jamet Carcassonne<sup>58</sup>, qui eut apparemment une fille prénommée comme sa grand-mère, Isabelle (ou Belette). Cette dernière épouse un grand bourgeois montpelliérain, Philibert de Nèves. Elle s'identifie avec « *dona Beleta relayssade de S. Felibert de Neve, héritieyra de S. Jaume Carcassona* », veuve en 1470<sup>59</sup>. A son décès, la demeure est vendue, en 1499, à noble Jacques de Saint-Loup. Puis l'« *hostal grant*



que fouc de S. Jaume Carcassonna » passe successivement entre les mains de Nicolas et Johan Mazis, le 13 janvier 1504, puis de Jehan de Farges, puis, selon un décret du 31 juillet 1571, au nom de sa veuve Marguerite de Saint-Ravy. Enfin, le 7 avril 1660, la demeure est vendue par Isabeau de Farges, veuve de Samuel Blancard, à Pierre de Gayon, seigneur du Bousquet<sup>60</sup>. Par chance, les pièces d'un procès du XVII<sup>e</sup> contiennent la copie d'une reconnaissance au roi, faite en 1386 par le poivrier Raymond Cazelles, donnant le nom de ses voisins dont « *Jacobo Carcassonni campsore*<sup>61</sup> ». Pour appuyer son argumentation, le plaideur a accompagné ses propos d'un plan figurant les maisons de l'îlot de Carcassonne, ne laissant aucun doute sur l'emplacement de l'*ostal*.

[B. S. / J.-L. V.]

Plan joint au procès du XVII<sup>e</sup> siècle. Les principaux édifices représentés sont : la Loge, construite par Jacques Cœur à l'emplacement d'une maison et des tables de change de Jamet Carcassonne ; l'église Notre-Dame ; la maison de ville, le deuxième consulat déplacé de l'île de la Loge en ce lieu en 1361, qui a donné son nom à la place, et, en bas, la maison de Jaume ou Jacques Carcassonne, la plus importante de l'îlot.

la maison jusqu'au milieu du XVI<sup>e</sup> siècle. Elle passe ensuite à Jehan de Farges, puis, selon un décret du 31 juillet 1571, à sa veuve Marguerite de Saint-Ravy [A. C. Montpellier, compoix de Saint-Paul de 1544 [296], f° 185 et f° 190 v°]. Le 7 avril 1660, la demeure est vendue par Isabeau de Farges, veuve de Samuel Blancard, à Pierre de Gayon, seigneur du Bousquet [A. D. 34, 2 E 60/82 f° 129]. Ce dernier fait procéder à l'expertise de l'édifice avant de le rénover en 1661.

61. Document acquis en décembre 2013 chez un bouquiniste de la ville.

## La question des dates

Les bois du plafond ont fait l'objet d'une datation par dendrochronologie visant à situer l'époque d'abattage des arbres. Cette opération a été effectuée par Frédéric Guibal (Aix-Marseille Université CNRS UMR 7263) qui a reconnu la variété *abies alba*, du sapin de provenance alpine. Les pièces de bois recueillies livrent une chronologie longue de 242 années qui couvre la période 1028-1269.

S'il est impossible d'avoir une indication absolument rigoureuse sur la date d'abattage, les cernes extérieurs et toute la partie de l'aubier ayant été ôtés au moment de l'équarrissage des solives, elle est toutefois située peu après le *terminus* de 1269. D'après l'analyse de Frédéric Guibal, l'abattage des sapins employés à la confection des solives est à situer au cours du troisième quart du XIII<sup>e</sup> siècle.

La datation par dendrochronologie n'a évidemment de valeur que corroborée par d'autres indices chronologiques. Il faut donc raisonner par analogie, en regard d'ouvrages comparables datés ou datables par recoupements. Il se trouve heureusement que le plafond des Carcassonne n'est pas un objet isolé. Il forme série avec plusieurs autres décors peints de Montpellier, décors muraux ou de plafonds que divers indices permettent d'assigner à des dates approchantes de celle livrée par l'analyse des bois. Ces indices, croisés, sont liés : 1- à la technique picturale et au style ; 2- à la technique constructive de la charpente ; 3- à diverses données héraldiques.

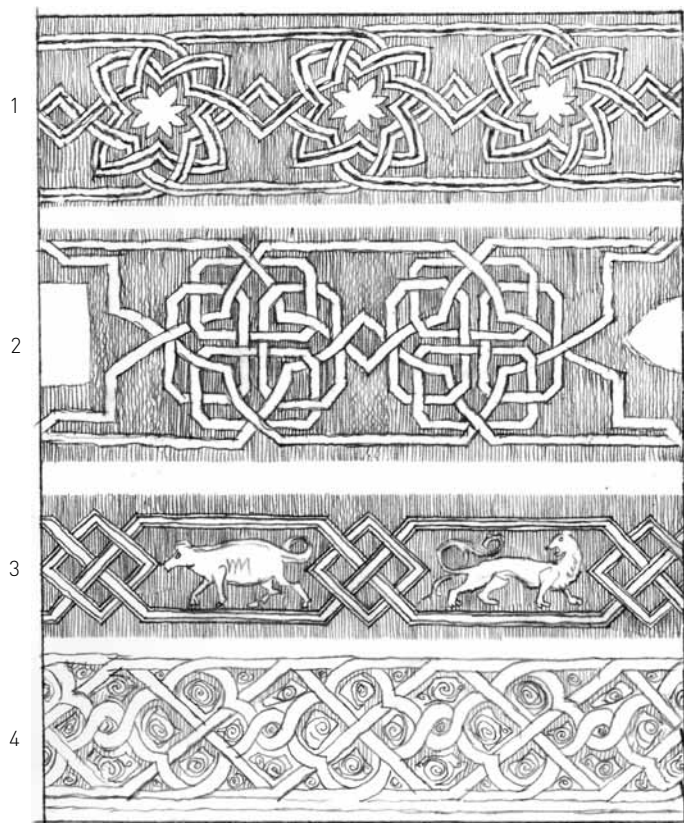
### Analogies liées à la technique picturale et au style

La première analogie est avec les quelques *bougets* récupérés d'un plafond au moment de la démolition au XIX<sup>e</sup> siècle de l'*ostal* des Roch, rue des Trésoriers de France. Il s'agit là de la demeure de l'une des plus importantes familles de la bourgeoisie montpelliéraine d'où est sorti le fameux saint anti-pes-teux du même nom. Le style de ces peintures est rigoureusement identique à celui des peintures des Carcassonne : même technique par aplats sur fond cinabre, même dessin à cernes

noirs décrivant les figures et les drapés, mêmes fonds remplis de guillochis ocre jaune, mêmes stylèmes dans l'exécution des visages, le dessin des arbres, etc. Or, l'héraldique de ce plafond célèbre un événement familial situé entre 1255 et 1267 : le mariage de Bernard Roch et de Béatrice de Conques (autre grande famille de la bourgeoisie locale). Le blason parti ou écartelé des deux familles (roc d'échiquier pour les Roch, lion de gueules pour les Conques sur champ d'argent) reparaît plusieurs fois sur l'écu des chevaliers figurant sur quelques *bougets* ainsi que sur le caparaçon de leurs montures.

La même technique picturale se retrouve dans d'autres peintures de plafonds : un plafond situé dans l'hôtel de Mirman (les plus anciens occupants connus étant les Buccelli au XV<sup>e</sup> siècle) et celui d'un *ostal* de la rue Collot (dont la famille occupante au Moyen Age n'est toujours pas identifiée, aucun des blasons qui y figurent n'ayant pu être reconnu). Ces deux ouvrages nous apparaissent stylistiquement comme formant une série homogène avec ceux des Carcassonne et des Roch et à attribuer à un unique atelier. Malgré l'absence de datation de ces plafonds par la dendrochronologie, divers indices permettent au moins de situer l'un d'eux dans le temps grâce à son contexte bâti : c'est le plafond de l'hôtel de Mirman. Cette maison a fait l'objet d'une refonte générale vers les années 1275 : le style des peintures murales, celui des sculptures décoratives (clefs de voûte en particulier) et les modénatures sont typiques du règne de Philippe le Bel, convergence qui permet de situer, à peu près, la peinture du beau plafond peint à motifs mudéjars qui couvre l'une des pièces du rez-de-chaussée dans le dernier quart du XIII<sup>e</sup> siècle.

Parmi les motifs récurrents dans ces décors de plafonds, il faut mentionner les entrelacs, extrêmement complexes, pour certains clairement dérivés de modèles mudéjars. L'un de ces motifs présents au plafond de la rue Collot reparaît presque identique chez les Carcassonne : indice confirmant l'attribution au même atelier.



Exemples d'entrelacs décoratifs. 1, 2, 4 : plafond du 1, rue Collot, d'après Robert Saint-Jean et Jacques Peyron. 3 : 7, place du Marché-aux-Fleurs. Le goût mudéjar développé ici témoigne des rapports étroits entretenus entre Montpellier et la péninsule ibérique. La frise inférieure présente des motifs identiques à ceux d'une des planches du plafond des Carcassonne.

### Analogies de la technique constructive de la charpente

Dix plafonds peints du XIII<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> siècle, complets ou fragmentaires, ont été repérés dans la ville. Ces plafonds présentent d'étroites analogies dans la technique de charpente. Ils sont à la française et présentent la particularité d'avoir leurs liteaux de couvre-joint courant sur toute la longueur de la pièce, sans recoupe à la dimension des intervalles et sans encoches à la face supérieure des solives. Or, la dendrochronologie est au moins concordante sur deux de ces plafonds : celui des Carcassonne, peu après 1269, et le plafond du 22, rue de l'Aiguillerie, vers 1260.

### Indications héraldiques

Nous ne reviendrons pas sur les indications précieuses que fournit l'héraldique du plafond des Roch. Il est un autre décor peint, mural celui là, dans un *ostal* du 3, rue des Sœurs-Noires, qui fournit un autre précieux indice héraldique suggérant une datation dans la même séquence chronologique



que les plafonds vus précédemment<sup>62</sup>. Une salle de cette demeure possède en effet un somptueux décor mural fort proche par le style des plafonds évoqués ci-dessus : avec en particulier, les mêmes savants agencements d'entrelacs qui figurent dans les plafonds des Roch, des Carcassonne, de la rue Collot ou de l'hôtel de Mirman. Rappelons au passage que ce sont les mêmes peintures qui réalisent les peintures murales et la peinture des plafonds et qu'il ne faut dissocier en aucune façon l'étude des unes et des autres. Et si, dans le cas du présent décor, nous ne soutenons pas l'attribution au même atelier auquel nous donnons les plafonds cités ci-dessus, l'appartenance à la même période ne fait aucun doute : ils participent du même contexte de goûts esthétiques mâtinés de style gothique et d'influences mudéjares caractéristiques à Montpellier de la période de la seigneurie aragonaise. Or, deux blasons figurés sur le linteau de la porte d'accès à cette salle évoquent l'un, la seigneurie aragonaise, l'autre, la maison de France (voir illustration p. 13). Le premier fixe évidemment la peinture avant 1276 (date à laquelle la seigneurie montpelliéraine passe à la maison de Majorque). Quant au blason de France, il est du type *ancien* à semis de fleurs de lys. L'association de ces deux blasons illustre la position ambiguë de la bourgeoisie montpelliéraine qui, à partir du milieu du XIII<sup>e</sup> siècle, entreprend de louvoyer entre les deux royaumes, prêtant *serment de fidélité* au roi d'Aragon tout en précisant expressément dans les actes officiels qu'il ne s'agit là en aucune façon d'un *serment d'hommage*.

Frontignan, église Saint-Paul, panne peinte en remploi. Sur celle-ci figurent plusieurs chevaliers portant les armes du roi d'Aragon ou de ses familiers.

62. D'autres décors peints montrent les armes d'Aragon : le plafond du 9, rue du Puits-du-Temple, le décor mural du 22, rue de l'Aiguillerie, tous à placer 1276.



Des indications héraldiques précieuses existent sur des pièces de charpente en remploi dans l'église de Frontignan. Il s'agit de poutres peintes présentant d'étroites analogies stylistiques avec les plafonds de Montpellier. Ces éléments semblent provenir de la cour de justice créée par Jaume d'Aragon en 1274<sup>63</sup> : les écus des chevaliers qui décorent ces poutres portent en effet les pals d'or et de gueules d'Aragon. De plus, divers éléments décoratifs sur ces poutres présentent des caractères de nette ascendance mudéjare, notamment, sculptées à plein bois à la sous-face des poutres, le motif caractéristique des coupolettes à côtes que l'on trouve par exemple sur le plafond de la sacristie de la cathédrale de Tarragone.

Nous venons d'envisager divers ouvrages de l'art décoratif montpelliérain médiéval sous trois angles. Pour la clarté de la démonstration, ces ouvrages ont été classés en constituant artificiellement trois séries distinctes :

- 1- une série stylistiquement homogène de quatre plafonds parmi lesquels se trouve celui des Carcassonne et dont un est situé par l'héraldique après 1262 ;
- 2- une seconde série réunit plusieurs ouvrages de charpente techniquement identiques, dont deux datés par dendrochronologie après 1260 et 1269. Carcassonne y figure aussi ;
- 3- enfin, une série de quatre plafonds est située pour l'héraldique vers 1276. Roch figure dans cette minuscule collection et il ne semble pas nécessaire de revenir sur les analogies stylistiques entre Roch et Carcassonne.

Le plafond des Carcassonne est présent dans les trois séries.

63. Nougaret 2003, p. 53-55.



Toutes les raisons convergent donc pour confirmer la datation par dendrochronologie du plafond des Carcassonne dans le dernier quart du XIII<sup>e</sup> siècle.

Cette date ne vaut pas pour le seul plafond. L'ensemble de la demeure est manifestement de construction homogène et se situe au cours du dernier quart du XIII<sup>e</sup> siècle car toutes les chambres et salle du premier étage étaient couvertes de plafonds semblables à celui qui a été détruit.

[B. S. / J.-L. V.]

*Bougets* du plafond de la maison des Roch à Montpellier. Les mêmes motifs à guillochis, les petits bouquets, les feuillages se retrouvent sur les peintures de l'ostal des Carcassonne. Il est difficile de ne pas penser, pour ces deux décors, à l'intervention d'un atelier unique. Collection de la Société archéologique de Montpellier.



## Conclusion

Les *ostals* de la classe dominante montpelliéraine du XIII<sup>e</sup> siècle sont aujourd'hui distinctement repérés. Ces demeures sont autant de gisements d'informations archéologiques du plus haut intérêt. De surcroît, certaines de ces maisons conservent sans le savoir de véritables bijoux artistiques, des charpentes peintes ou des peintures murales pouvant se cacher dans les appartements sous les couches de papier peint. Ce petit livre se veut une alerte auprès des habitants comme des pouvoirs publics, sur le trésor patrimonial très fragile que recèle Montpellier. Ce patrimoine dissimulé mérite que la collectivité veille à sa pérennité, aide à le faire reparaître et à le mettre en valeur. Surtout que ne se reproduisent plus de ces saccages absurdes comme celui dont fut victime le beau plafond des Carcassonne !

Détail d'une planche formant large couvre-joint.



## La restauration

Pour avoir été abattu sans discernement ni ménagement, le plafond médiéval de l'hôtel des Carcassonne ne nous est parvenu qu'à l'état de vestiges, réduit à quelques segments de planches, de corniches ou de couvre-joints et une multitude de débris de dimensions diverses. Si la mise au jour locale d'une décoration polychrome, préservée pendant des siècles par des assemblages cloués en superposition, a permis d'en donner une restitution graphique flamboyante, l'ensemble des fragments ne montrait généralement qu'une surface repeinte en badigeon très assombrie. Un examen méthodique des fragments et une étude stratigraphique des couches de peinture superposées ont montré que l'aspect de ce plafond avait connu trois états successifs. Il est en effet apparu que le badigeon terminal recouvrait une couche antérieure où les boiseries étaient principalement peintes en aplats rouges, jaunes et bleus et que ce niveau superposait, à son tour, une couche plus ancienne qui, pour n'en couvrir aucune autre, s'est imposée comme la polychromie originale. Si les deux derniers états sont difficiles à dater en raison de leur simplicité esthétique et du fait d'une technique d'exécution pérenne dans le temps, la couche originale s'est révélée, quant à elle, plus éloquente. D'une qualité et d'une diversité ornementale peu communes, elle repose toutefois sur une technique d'exécution simple qui confine presque au systématisme. L'existence de surfaces polychromes occultées par des assemblages en superposition témoigne, en premier lieu, que cette polychromie a été exécutée avant que les boiseries ne soient mises en place et qu'elle a très certainement été réalisée en atelier. Seules la charpente du plafond (restée sur place) et la sous-face des lames de plancher, lesquelles présentent des surfaces vierges de peinture correspondant à l'emplacement des solives et des couvre-joints, ont été peintes après pose et en aplats. Techniquement, les bois destinés à être polychromés ont, suivant la tradition, dû être préalablement encollés mais, petite dérogation à la règle ou mesure d'économie, ils ne présentent pas, de façon continue,



l'enduit de préparation précédant normalement la couche picturale. Celui-ci est réduit aux surfaces perturbées par les nœuds du bois. En ce qui concerne l'exécution picturale des décors, aucun dessin ou tracé préparatoire n'apparaît ou ne transparaît, de façon visible. Les motifs ornementaux ou figuratifs récurrents montrent des variations de contour ou de composition (notamment dans les vêtements des cavaliers) qui laissent penser qu'ils étaient maîtrisés au point de pouvoir être exécutés à main levée. Les seuls éléments préliminaires sont des incisions verticales pratiquées au stylet, aux extrémités des planches armoriées et entre les séquences alternant blasons et scènes figurées, pour délimiter les différentes plages à décorer. Sur les planches à motifs d'entrelacs, ces incisions sont obliques. Elles apparaissent à intervalle régulier pour repérer la répartition des nœuds et guider leur tracé. L'examen stratigraphique révèle, de son côté, que le décor est construit à partir d'aplats de couleur superposés. L'exécution commence par la pose d'un fond rouge, appliqué de façon continue sur toute la surface des boiseries et sur lequel des listels horizontaux ou verticaux sont tirés en guise de bordures. Sont ensuite appliqués les tons des

*Un chevauteur. Détail d'une des planches de coffrage des solives de rive.*



Scène courtoise. Détail d'une des planches de coffrage des solives de rive.

divers motifs (arbres, chevaux, vêtements et carnations des figures, quadrilobes des écus de blasonnement, feuilles). Le dessin intervient, en dernier, sous la forme d'un cerne noir (figures) éventuellement rehaussé de blanc (feuilles) ou un cerne blanc (arbres) avec, inversement, des rehauts noirs. Le travail, sans aucun doute assez rapide, est probablement parachevé par l'ornementation des fonds (virgules et motifs spiralés, vrilles naissant des rinceaux feuillagés), l'apposition de filets sur les listels de bordure et celle des rangs de perles dans les gorges. La palette est assez riche. Elle compte cinq couleurs pures (blanc, noir, rouge, jaune, bleu) et quelques couleurs mélangées (rose, bleu pâle). La nature du vert est difficilement identifiable en tant que couleur pure ou mélangée (bleu + jaune) bien que, comme le jaune, il contienne des particules pailletées ou d'aspect « micacé » qui suggèreraient plutôt un mélange. La composition chimique des pigments et la nature du liant utilisé n'ont pas fait l'objet d'analyses. Il fait cependant peu de doute que ce dernier soit protéinique (colle animale, œuf ou caséine). Du point de vue esthétique, le trait frappe véritablement par son aisance. Le tracé est généralement fin et fluide. Presque continu dans les contours, il s'anime de façon plus cursive dans les têtes, les cheveux, les vêtements, les crinières et les panaches des chevaux. L'absence de reprise dénote une maîtrise certaine du dessin et peut-être, au-delà, des motifs. La redondance de certains sujets (cavaliers, danseurs, écus de blasonnement inscrits dans des quadrilobes à redans) laisse, en effet, aussi envisager qu'ils pourraient intégrer un répertoire couramment proposé par l'atelier et laissé au choix des commanditaires. La qualité du vocabulaire figuré tranche avec les irrégularités, les hésitations et les reprises visibles dans l'exécution des



listels et des filets mais il est très probable que le travail est celui d'un atelier au sein duquel la préparation, les fonds, les bordures et les motifs décoratifs simples étaient laissés à des apprentis, le tracé des figures et des motifs plus complexes réservé au maître.

Au regard de l'état dans lequel les boiseries nous sont parvenues, l'intervention de conservation et de restauration a recouvert divers traitements. Elle a débuté par l'élimination des deux repeints successifs couvrant la polychromie médiévale, soit par voie dite mécanique au moyen d'un scalpel, soit par voie chimique au moyen de solvants appropriés et le plus souvent de façon combinée. Ce traitement dit de « dégagement » a mis au jour la peinture originale dans des états de conservation généralement lisibles mais inégaux. Outre les lacunes liées à la disparition de fragments, certains éléments ont montré une polychromie altérée par des usures, des tâches, des assombrissements causés par les fumées domestiques voire localement des dépôts opaques de suie. D'autres, au contraire, ont offert une couche picturale presque intacte due à la présence d'une couche de protection assurément contemporaine de la polychromie originale puisqu'elle apparaît dans certaines des surfaces occultées par les assemblages en superposition et exemptes de repaint.

*Bouget* avec représentation d'un *chevaucheur*. Etat après restauration.



Chimère combattante. Détail d'une des planches de coffrage des solives de rive.

Souvent compromise par les nettoyages, la subsistance d'un vernis, peut-être constitué d'une résine ou d'une gomme, est, dans la connaissance des matériaux picturaux en usage à la date où le plafond a été réalisé, une source d'information suffisamment rare pour devoir être signalée. La conservation a enfin été complétée par des traitements de consolidation du bois ou de la couche picturale et des traitements de nettoyage spécifiques. Après dégrasage des revers, traitement insecticide et fongicide des surfaces vierges de peinture, les multiples fragments ont été assemblés. La conservation achevée, l'intervention s'est poursuivie par la phase de restauration. Dans la mesure où le plafond ne subsiste que partiellement et que les boiseries sont généralement

lacunaires, celle-ci s'est inscrite dans une approche presque archéologique centrée sur la matière originale. Admettant la perte de fragments, elle s'est attachée à rendre plus lisible la polychromie avec ses défauts et les altérations normalement liées au vieillissement de ses matériaux. Fondamentalement, elle a consisté, par une retouche colorée exécutée au pinceau, à intégrer les lacunes et calmer les usures perturbant la lecture du décor. Au final, si le plafond n'a pu être sauvé qu'en partie, l'intervention a permis d'exhumer un ensemble qui constitue un exemple de polychromie médiévale d'une rare qualité technique et esthétique.

(P. M.)

## Dendrochronologie de l'ostal des Carcassonne

L'analyse dendrochronologique de l'ostal des Carcassonne visait à dater l'abattage des arbres employés à la confection des pièces du plafond. Les prélèvements ont été majoritairement effectués par sciage des solives lors de la destruction du plafond de la chambre peinte du premier étage survenue en mars 1999 et complétés au printemps 2014 sur des carottes et sections transversales recueillies sur des solives, planches et cales de solives de rives. L'identification anatomique des pièces a révélé l'emploi exclusif du bois de sapin, une essence montagnarde communément rencontrée sur de nombreux plafonds médiévaux languedociens. Après recherche des corrélations entre toutes les séries élémentaires d'épaisseurs de cernes, des synchronisations ont été établies entre 21 pièces, permettant de construire une chronologie moyenne dont la longueur égale 242 années. Confrontée aux chronologies de référence disponibles pour cette même essence, la chronologie moyenne de Gayon couvre la période 1028-1269 comme l'atteste la concordance visuelle avec une chronologie de référence suisse étayée par les tests statistiques. La corrélation statistique est confirmée sur plusieurs autres sites, notamment audois.

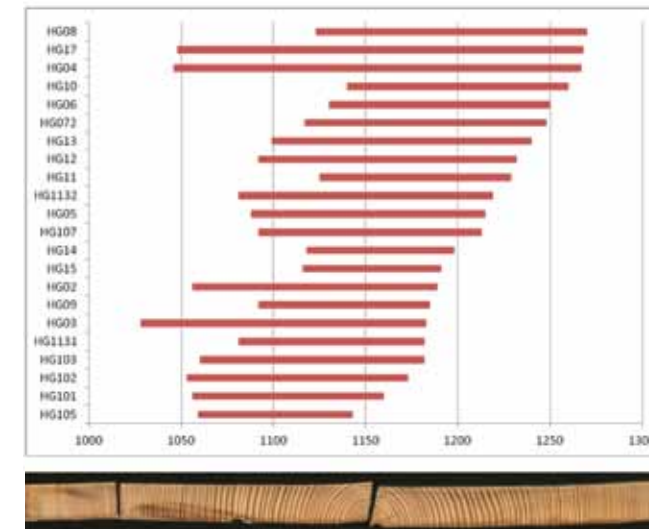
Synchronisation graphique de la chronologie moyenne Gayon.mn1 et de la chronologie de référence Suisse (chronologies standardisées).

Carte des corrélations (Student t) dégagées entre la chronologie moyenne Gayon.mn1 et les chronologies de référence (chronologies standardisées).



L'interprétation de l'année terminale en termes d'abattage des arbres nécessite un examen de la chronologie relative couverte par chaque pièce de bois synchronisée. Au premier abord, les différences notées dans les dates des années terminales d'une pièce à l'autre surprennent tant les écarts peuvent prendre des valeurs élevées : 127 années entre la solive HG 08 et la cale de solive de rive HG105 ! Loin de traduire des abattages échelonnés dans le temps, ces années terminales reflètent plutôt le débitage dont les billes de sapin ont fait l'objet, entraînant la perte de nombreux cernes externes. L'examen de la planche HG 113 illustre cela : le rayon situé à gauche de la moelle (HG1131) termine en 1218 tandis que le rayon situé à droite de la moelle (HG 1132) termine en 1181 ! Au final, les sapins dans lesquels les pièces ont été confectionnées ont vraisemblablement été tous abattus vers le début du troisième quart du XIII<sup>e</sup> siècle.

[F. G.]



Position relative des différentes pièces synchronisées et intégrées dans la chronologie moyenne Gayon.mn1.

Section transversale de la planche peinte HG113.



Expertise du 13 mai 1660  
(A. D.34, 2 E 60/82, f<sup>os</sup> 205 à 224)

Les numéros en caractères rouge figurant dans la transcription du texte renvoient aux numéros des plans.

«Ce jourdhuy tretième du mois de may mil six cens soixante, après midy dans Montpellier, ont rapporté, par devant moy notaire et tesmoings, Anthoine Ginyes, maître menuizier, et Anthoine Limagne, maître mason, habitans de la présente ville de Montpellier, prudhommes prins et nommés, sçavoir ledit Ginyes par monsieur M. Pierre de Gayon, sieur du Bousquet, conseiller du roy en sa [f<sup>o</sup> 205 v<sup>o</sup>] cour des comptes aydes et finances de Montpellier, et ledit Limagne par damoiselle Isabeau de Farges vefve de monsieur M. Samuel de Blancard, conseiller du roi, juge magistrat au sénéchal et siège présidial de Montpellier, pour procéder à la vérification de l'estat de deux maisons vandues par ladite demoiselle de Blancard audit sieur de Gayon, scituées dans l'enclos dudit Montpellier au sixain Saint-Paul, une appelée la grande maison en l'isle de l'Orgerie, confrontant d'un costé le sieur de Guilheminet, d'autre costé le sieur Couderc, ladite orgerie et autres confronts ; l'autre appelée le logis de la Vieilhe au devant la susdite confrontant d'un costé monsieur de Saint Sériès, d'autre costé le sieur Saporte et autres confronts à plein désignés par le contract de vente receu par moy notaire le septiesme du mois d'avril dernier, suivant lequel et du mandement desdites parties, ils se sont transportés premièrement à ladite grande maison et trouvé le devant contenir cinq cannes de largeur sur la hauteur de unze cannes et un pan y ayant une grande porte d'entrée [1] de sept pans [f<sup>o</sup> 206] deux tiers de large et neuf pans et demy d'auheur, faite en arc de pierre de Saint Ginyes à la moderne, toute chancree et en pauvre estat, sa fermeture de bois de noyer avec ses bandes et gonds, le tout aussy fort vieux. Au dessus de laquelle porte y a une fenestre de pierre de Saint Ginyes, avec un trelis de unse barres de fer. Au costé de ladite grande porte ont trouvé une boutique [2] dont l'entrée, faite en arc, a de largeur quinze pans et treize d'auheur, sa fermeture de bois blanc double avec ses bandes et gonds de fer, deux tabliers et un portanel le tout en moyen estat. Et estant entrés dans ladite boutique l'ont trouvés pavée de mahons rompus et en pauvre estat, ayant vingt trois pans de profondeur et trois cannes deux pans de largeur ; et du costé du Logis de la vielhe y a une fenestre avec deux barres de fer ; estant ladite boutique voutée de pierre de Pignan en crouzier et au tier point, corrompue en divers endroits, ayant depuis le pavé jusques à la clef quatorze pans et demy d'auheur. Et au dessous de ladite boutique ont trouvé un membre de mesme [f<sup>o</sup> 206 v<sup>o</sup>] largeur et longueur, où ils sont descendus par un degred de bois composé de huit marches, le tout fort vieux et en pauvre estat, sans estre ledit membre pavé, le plancher d'icelluy est porté par deux saumiers et neuf coubles, pour les uns sont soustenus par des appuis à cause qu'ils sont rompus ; ayant depuis le terrain jusques audit plancher neuf pans et demy d'auheur ; prenant jour par deux petites fenestres du costé du logis de la Vielhe, avec leurs fermetures de bois blanc double et leurs bandes et gonds et un verroul à chacune, estant grilhées de trois barres de fer en croix le tout en moyen estat. Plus ont trouvé la muraille de ladite maison, du costé dudit logis de la Vieilhe, contenir de longueur dix cannes sur sept cannes [lacune] pans d'auheur, à laquelle ont trouvé deux portes l'une de cinq pans de large et huit pans et demy de hauteur de pierre de Saint Ginyes à l'antique [3], avec sa fermeture de noyer bandes gonds et une serrure d'un tour et demy, le tout fort chancre, vieux et en pauvre estat ; laquelle porte sert d'entrée à un membre bas [4] quy a de longueur quatre cannes [f<sup>o</sup> 207] six pans et demy et de largeur vingt deux pans, pavé de bars tous rompus, estant vouté en crouzier et au tiers point en deux croziers, au milieu d'un desquels y a un arc pour porter une muraille quy est au dessus, le tout pierre de Pignan corrompue en plusieurs endroits et principalement du costé quy regarde la maison du sieur Saporte ; ayant d'auheur depuis le pavé jusques à la clef vingt pans deux tiers, prenant jour par trois fenestres du mesme costé grilhées chacune de fer, à l'une y ayant huit barres de fer et aux autres deux quatorze à chacune. Auxquelles deux y a une contre fenestre par le dehors, bois blanc à trois traverses, le tout fort vieux est en pauvre estat. Et l'autre porte [5] a de largeur neuf pans et demy et de hauteur treize pans et demy faite de pierre de Pignan et de Saint Jean de Vedas en platte bande, sa fermeture de bois blanc en plaquerie avec ses bandes gonds et arcbutans de fer le tout chancreux et en pauvre estat. Ladite porte servant d'entrée à un membre [6] de douze pans de largeur et vingt trois pans de profondeur pavé de pierre, tout brisé et rompu, [f<sup>o</sup> 207 v<sup>o</sup>] estant vouté en berceau de pierre rassièrre en moyen estat, ayant depuis la voute jusques au pavé vingt un pans d'auheur, prenant jour par une petite fenestre quy est au dessus de ladite porte, grilhée de deux barres de fer sans autre fermeture. Et estans retournés à ladite grand porte servant d'entrée principale à ladite maison, y ont trouvé un passage [7] de huit pans un cart de large et trois cannes de longueur où on descend par deux degreds ; au bout duquel passage ont trouvé un arc [8] de mesme largeur et de la hauteur de quinze pans, au dessous duquel ont trouvé autre un autre degred pour descendre à la basse cour

estant ledit passage pavé de pierre toute rompue et en pauvre estat, le plancher porté par quinze doublis avec ses aiz boujettat contre les murailles, le tout fort vieux et pourri. Plus ont trouvé ladite basse cour [9] contenir vingt deux pans de largeur et trois cannes six pans un cart de longueur y compris les degred et courroir, pavée de queyrans de pignan rompus et brisés ; et contre le degred ont trouvé une citerne [10] avec sa parabande pierre de Saint Ginieys, sa soulharde et une petite pille de trois pans de longueur [f° 208] et un pan et demy de large, le tout fort vieux et en pauvre estat ; se joignant ladite bassecour ont trouvé une autre bassecour couverte [11] de trois cannes six pans et demy de longueur et de vingt pans de largeur, avec un pilier et deux arcades pour supporter une muraille, ensemble une voute faite à deux crouziers et au tiers point pierre de Pignan et en moyen estat, sauf lesdits pilier et une partie des arcs qui sont chançrés et en pauvre estat ; la muraille quy est au dessus des arcs est muraille double faite de carettes et gisens en moyen estat. Plus en ladite basse cour decouverte, ont trouvé une porte pour entrer en un membre bas [12] qui a vingt deux pans de long et vingt pans et demy de large, vouté de brique ayant au dessous de la clef treize pans et demy, ladite porte faite de pierre de Saint Ginieys avec sa fermeture bois blanc double ses bandes et gonds et une serrure, le tout fort vieux et en pauvre estat. Et au dessous des degreds de la montée et joignant ladite citerne, ont trouvé une porte pour entrer à un petit membre avec sa fermeture bois blanc double ses bandes et gonds le tout en pauvre estat. Plus dans ladite basse cour [f° 208 v°] couverte ont trouvé une porte pierre de Saint Ginieys toute chançrée avec sa fermeture, partie noyer et partie bois blanc avec ses bandes et gonds et une serrure à bosse, le tout en pauvre estat, ledit membre [13] est terrain et a de longueur vingt pans et dix neuf de large ; le plancher porté par un saumier et unse doublis listellat et boujettat avec ses aiz en moyen estat ; prenant jour par une petite fenestre

du costé d'une autre petite basse cour [15], avec sa fermeture de bois blanc double, ses bandes et gonds et un petit crochet, le tout vieux et en pauvre estat. Dans ledit membre ont trouvé une autre porte du costé de ladite petite basse cour, avec sa fermeture bois blanc double avec ses bandes et gonds et un verroul, le tout fort vieux. Et au dessus du plancher dudit membre ont trouvé une voute en croisier de pierre de la mesme contenance du membre et de la hauteur sur le plancher de douse pans, toute chançrée et en pauvre estat y ayant une fenestre du costé de ladite petite bassecour, avec sa fermeture de bois blanc double, ses bandes et gond en pauvre estat. Et pour entrer de ladite bassecour couverte à ladite petite basse cour ont trouvé une porte [14] pierre de Pignan, toute chançrée, sa fermeture bois [f° 209] blanc en plaquerie pourrie, avec ses bandes et gonds et une serrure. Plus ont trouvé ladite petite bassecour decouverte de trois cannes de longueur et de quinze pans et demy de largeur compris les degreds et courroir. De laquelle bassecour seraient entrés dans un membre servant de cuisine [16] par une porte pierre Saint Ginieys chançrée, avec sa fermeture bois blanc double et bandes et gonds et une serrure ne pouvant le tout plus servir ayant besoin d'estre refait de neuf ; ayant ledit membre vingt deux pans de longueur et seize de largeur, pavé de mahons et de pierre tous brisés ne pouvant servir. Dans lequel membre ont trouvé une cheminée faite en pante toute rompue, une aiguière aussy fort vieilhe et chançrée ne pouvant plus servir, ledit membre vouté de pierre de Pignan en crousiers et ayant d'atheur depuis le pavé jusques à la clef quinze pans ; prenant jour par une petite ouverture au dessus de la porte y ayant neuf petits barreaux de bois sans fermeture. Et dans ladite petite basse cour ont trouvé une autre porte pour descendre à la [f° 209 v°] cave [17], pierre de Pignan toute rompue, avec sa fermeture bois blanc faite à barreaux, ses bandes et gonds et une serrure à bosse, le tout pourry et gasté ne pouvant plus servir. Et se-

raient descendus à ladite cave par un degred composé de six marches de cinq pans de long toutes rompues ; ayant ladite cave six cannes de longueur et dix neuf pans et demy de large, voutée de pierre de Pignan en moyen estat. Et estans remontés à ladite grande basse cour decouverte auraient trouvé un degred [18] pour monter au second estage, composé de vingt un marches et un petit repos de deux marches brizées, partie de pierre de Saint Ginieys et pierre de Saint Jean de Védas et Pignan, de cinq pans et un tiers de large avec sa parabande de pierre blanche le tout chançré et rompu en divers endroits ; l'arcade qui porte lesdits degred et parabande estant corrompue et menassant ruine s'il n'y est promptement pourveu à cause que ses apuis (lacune) et n'est suffisant pour soutenir le fardeau. Et au bout desdits degreds et au plan de la salle, ont trouvé un courroir [19] ou gallerie, quy entoure de trois cottés ladite grande basse cour decouverte, [f° 210] ayant cinq pans un tiers de largeur dans oeuvre, faite de platphons portée par des bouquets et arcs de pierre avec ses parabandes à l'antique, le tout en pauvre estat et menassant ruine ; lesdits platphons d'icelle estans soutenus par deux doublis. La porte pour entrer dans ladite salle est de pierre de saint Ginieys ou de Vendargues faite en arcade à la moderne avec sa fermeture de bois de noyer ses bandes et gonds et une serrure platte, le tout fort gasté et en pauvre estat. Plus ont trouvé ladite salle [20] avoir de longueur cinq cannes sept pans et de largeur trois cannes deux pans un tiers, ayant du costé de l'entrée une crozière, et du costé du logis de la vieilhe une crozière et demy, toutes de pierre de Saint Ginieys et à la moderne, avec leur fermeture de bois de noyer bandes fléchisses et luqueteaux à la mode vieilhe ; y ayant des vitres à chacune des fenestres et vollets à haut où il y a quelques carreaux rompus, le reste estant en moyen estat ; ladite salle pavée de bars tous rompus et divers trous. Et à cotté de la main gauche en entrant y ont trouvé une cheminée faite de pierre de Saint Ginieys, les jambages

et manteau à la vieilhe mode, en pante et menassant ruine ; le plancher est porté par dix huit doublis avec ses aiz par dessus, à l'antique ; et depuis ledit plancher [f° 210 v°] jusques au pavé y a vingt deux pans. Et à costé de ladite cheminée à main droite ont trouvé une porte, pierre de Saint Ginieys ou de Vandargues, pour entrer à une chambre [21], toute corrompue menassant ruine, sa fermeture de bois noyer fait à panneaux avec bandes et gonds et une serrure d'un tour et demy en moyen estat. Ladite chambre a de longueur trois cannes trois pans et de largeur trois cannes, pavée de bars de Mus et de Saint Ginieys, tous rompus avec divers trous et en pauvre estat ; ladite chambre prenant jour par une crozière de pierre de Saint Ginieys à la moderne, toute chançrée et rompue sa fermeture de bois de noyer fait à panneaux avec ses bandes fléchisses et luqueteaux en moyen estat, y ayant des vitres par tout dont il y a plusieurs carreaux rompus ; et le plancher porté par neuf doublis avec ses aiz et listeaux de la mesme hauteur que la salle. Et de l'autre costé de ladite salle, à main droite en entrant, y ont trouvé une autre porte pour entrer à une chambre [22], faite de pierre de Saint Ginieys et de Pignan avec sa fermeture bois noyer ses bandes et gonds et une serrure d'un tour et demy, la pierre estant toute chançrée et fort vieilhe, et sa [f° 211] fermeture cinq pans de largeur et sept pans et demy de longueur et huit pans d'atheur, aussy tout ruiné et en mauvais estat, et à costé de ladite cheminée une petite fenestre quy [f° 212] regarde sur ledit petit porche ; le couvert de ladite cuisine porté par un petit saumier et huit doublis avec ses aiz et tuilles par dessus ; la muraille ou bouget de ladite cuisine du costé dudit grand porche toute fandue et menassant ruine ; et du costé de ladite gallerie ont trouvé une porte avec sa fermeture bois blanc à trois traverses ses bandes gonds une serrure à bosse et un verroul, le tout fort vieux et pourry. Plus au bout de ladite gallerie ont trouvé une porte pour entrer à un passage, faite de pierre de Pignan avec sa fermeture bois blanc ses bandes et gonds et une

ses aiz boujettat et listellat contre les murailles ; y ayant une cheminée faite de plastre et plomb avec d'architecture, le tout en moyen estat ; prenant jour la dite chambre par deux petites fenestres hautes sur un couvert de ladite maison, avec ses fermetures de bois de noyer fléchisses et verrouls à la vieilhe mode et en pauvre estat, y ayant des vitres rompues ; et du costé de ladite grande cour decouverte [f° 211 v°] sur les degreds, une autre petite fenestre haute contre le plancher avec sa fermeture bois blanc ses palstrages et gonds, ayant esté faite sur le tas en glassis, à laquelle y a une vitre dont les carreaux sont rompus en divers endroits. Et pour entrer à la cuisine [23], ont trouvé une porte de deux pans et demy de largeur et sept pans d'atheur faite de pierre de Pignan toute chançrée, avec sa fermeture de bois blanc bandes gonds et une serrure platte et deux luqueteaux, le tout en mauvais estat ; contenant ladite cuisine quinze pans de longueur et quinze pans moins un quart de largeur, avançant cinq pans sur ladite gallerie ou courroir, duquel costé elle prend jour par une grande fenestre où y a une vitre toute rompue et brizée. Dans laquelle cuisine ont trouvé une cheminée manchette de plastre et brique faite en pante, le tout fort vieux et ruiné, et une aiguière et soulharde quy avance dans le susdit petit porche [24] d'environ cinq pans de largeur et sept pans et demy de longueur et huit pans d'atheur, aussy tout ruiné et en mauvais estat, et à costé de ladite cheminée une petite fenestre quy [f° 212] regarde sur ledit petit porche ; le couvert de ladite cuisine porté par un petit saumier et huit doublis avec ses aiz et tuilles par dessus ; la muraille ou bouget de ladite cuisine du costé dudit grand porche toute fandue et menassant ruine ; et du costé de ladite gallerie ont trouvé une porte avec sa fermeture bois blanc à trois traverses ses bandes gonds une serrure à bosse et un verroul, le tout fort vieux et pourry. Plus au bout de ladite gallerie ont trouvé une porte pour entrer à un passage, faite de pierre de Pignan avec sa fermeture bois blanc ses bandes et gonds et une

serrure sans clef le tout fort vieux et en pauvre estat, et ledit passage [25] ont trouvé contenir cinq pans de largeur et de la longueur dix sept pans un tiers, avec un petit bouget pierre de Pignan quy le seppare d'une chambre de la hauteur de douse pans, le plancher porté par quinze doublis avec ses aiz, le tout en mauvais estat. Plus dudit passage sont entrés par une porte faite de pierre de Pignan, sa couverture de bois, sa fermeture de bois noyer doublée de bois blanc, avec ses bandes et gonds, y ayant une serrure [f° 212 v°] d'un tour et demy, estant toute chançrée et en fort mauvais estat. Et allés dans un membre servant d'autre cuisine [26] et joignant l'autre susdite, y ayant une cheminée faite de plastre bastie à plomb, avec d'architecture, en moyen estat ; et à costé de ladite cheminée avons trouvé une aiguière quy emboutis dans ledit petit porche de cinq pans de largeur et huit pans de longueur, ladite aiguière toute rompue sans grille, ne coulant point ; y ayant deux petites fenestres, sans fermeture et l'autre en a une de bois blanc avec ses bandes gonds et un petit verroul ; y ayant une petite porte pour aller de ladite cuisine à l'aiguière, sa fermeture de bois blanc et deux petites bandes et une cadaule le tout en mauvais estat ; le plancher perdu porté par deux doublis et ses riostes pour clous, les aiz le tout de petite valleur ; ledit membre prenant jour par une demy crozière faite de pierre de Saint Ginieys chançrée et rompue avec sa fermeture de bois de fau, avec ses vitres aux deux volets, le tout en mauvais estat et menassant ruine. Plus ont trouvé le pavé de ladite cuisine en pauvre estat ; et à costé de la cheminée [f° 213] et joignant l'aiguière, ont trouvé une petite porte faite de plastre sa fermeture de bois blanc avec ses bandes et gonds et une serrure de demi tour en pauvre estat, y ayant un petit degred pour monter à une petite despance quy est sur ladite aiguière, composé de huit marches de bois le tout en mauvais estat ; le plancher de ladite despance et aiguière est porté par trois doublis avec ses aiz, aussy en mauvais estat ; y ayant une petite fenestre du costé dudit petit porche

pour donner jour à icelle despance ; ladite despance est pavée de mahons vieux quy sont en très mauvais estat ; le cour d'icelle despavé est porté par cinq doublis, avec ses aiz tous rompus et tuille par dessus, en pauvre estat. Plus sont retournés audit passage ; et ont trouvé audit bouget de pierre de Pignan une porte sans aucune fermeture, et sont entrés dedans une chambre [27] ; et l'ont trouvé contenir trois cannes un pan et demy de longueur et deux cannes deux pans deux tiers de largeur, y ayant un degred [28] pour monter à la troiziesme estage, quy occupe dans ladite chambre et joignant la muraille de la chambre quy est au bout de la salle, [f° 213 v°] de quatre pans et demy porté par un arc de pierre de Pignan, menassant ruine, composé de vingt six marches toutes uzées, prenant son commencement ledit degred sur ledit courroir [19] de la basse cour ; y ayant deux petites fenestres brizées et en pente près du plancher, leur fermeture de bois blanc avec ses bandes gonds et luqueteaux, y ayant des vitres rompues en plusieurs endroits, le tout en pauvre estat. Et du costé de ladite petite basse cour, au dessus dudit passage estant l'autre fenestre avec sa fermeture de bois de noyer bandes fléchisses et luqueteaux, y ayant aussy une autre vitre y desfailhant quelques carreaux le tout en pauvre estat ; le plancher de ladite chambre est porté par dix doublis avec ses aiz bougets et listeaux, les doublis en moyen estat, et le restant en mauvais estat. Ladite chambre est pavé de Mus de Saint Ginieys rompus et brizés la plus grand partie est en pauvre estat. Plus ont trouvé au dessous desdits degreds une porte pour venir de la chambre quy est au bout de la salle dans ladite chambre faite de Pignan, sa fermeture de bois blanc faite en plaquerie avec ses bandes et gonds et une serrure le tout en pauvre estat. Plus [f° 214] ont trouvé une autre porte faite de pierre de Pignan quy donne entrée en une autre chambre [29], sa fermeture de bois blanc faite en plaquerie avec ses bandes et gonds et une serrure faisant tour et demy en moyen estat. Et sont entrés par ladite porte dans la-

dite chambre, et l'ont trouvée contenir de deux cannes deux pans de largeur et de deux cannes six pans de longueur, pavée de mahons ; ladite chambre prend jour par une croisière du costé de ladite petite basse cour, icelle croisière faite de pierre de Pignan en pauvre estat avec sa fermeture de bois de noyer fiches et verrouls garnie de vitres y manquant quelques carreaux, et de trois barres de fer à chaque fenestre le tout en moyen estat. Ladite chambre a de auheur depuis le pavé jusques au plancher quinze pans ; y ayant une cheminée fort petite faite de plastre et en pauvre estat. Plus sont repassés du costé de la petite basse cour par ledit passage. Ont trouvé à icelluy passage une porte faite de pierre de Pignan, sa fermeture de bois blanc en plaquerie avec ses bandes gonds et une serrure sans clef avec sa cadaule le tout en pauvre estat. Et dans ledit petit porche 15 avons trouvé un degred [30] composé de [f° 214 v°] vingt marches de la longueur de quatre pans chacune et un courroir [31] au bout desdites marches de quatre pans et demy de largeur et de longueur et dix sept pans de longueur ; ledit courroir est porté par un arc quy porte aussy partie des degreds. Ledit courroir a une parabande faite de pierre de Saint Ginieys ; les marches dudit degred sont faites de pierre de Pignan et de Saint Jean de Védas. Et ont trouvé au milieu desdites marches et sur la voute de la cave une porte faite de pierre de Saint Ginieys sa fermeture de bois blanc double avec ses bandes gonds et une serrure faisant tour et demy en moyen estat. Et sont entrés par ladite porte dans un membre [32] quy est au dessus de ladite cave, icelluy membre est pavé de bars et mahons tous rompus et brisés en pauvre estat et ayant de longueur ledit membre vingt un pans et de largeur vingt et un pan et demi, y ayant une petite fenestre du costé desdits degreds quy donne jour audit membre avec un trélis de fer composé de six barres en long et quatre autres à travers faites en cardon, avec sa fermeture de bois blanc bandes et gonds, le tout en pauvre estat. Ledit membre est vouté de pierre en croizier ayant

d'auheur ladite voute [f° 215] depuis le pavé jusques à la clef dix pans et demy en moyen estat, y ayant quelques corromptions du costé de la basse cour. Plus ont trouvé dans ledit membre une porte faite de pierre de Saint Ginieys et Pignan en pauvre estat, sa fermeture de bois blanc avec ses bandes et gonds un verroul et une serrure à bosse le tout aussy en pauvre estat. Et sont entrés par ladite porte dans un autre membre, et l'ont trouvé contenir trois cannes trois pans de longueur et deux cannes trois pans de largeur, estant icelluy membre pavé de bars de Mus, de Saint Ginieys en pauvre estat, ledit membre estant vouté en ouzive et deux croiziers de pierre de Pignan en moyen estat ; ayant d'auheur ladite voute depuis le pavé jusques à la clef unse pans, aussy en moyen estat. Plus sont remontés par lesdites marches au platfons, et y ont trouvé une porte faite de pierre de Saint Ginieys avec sa couverture rompue, en pauvre estat, avec sa fermeture de bois blanc bandes gonds et une serrure d'un tour et demy le tout en pauvre estat ; et sont entrés par ladite porte dans un membre quy est au dessus dudit membre de dessus la cave, et l'ont trouvé contenir de longueur trois cannes et de largeur [f° 215 v°] vingt deux pans. Ledit membre prend jour par une croisière du costé de ladite petite basse cour au dessus desdites marches estant faite icelle croisière de pierre de Pignan et de Saint Ginieys à la moderne, estant en moyen estat, sa fermeture de bois de noyer en pauvre estat, avec ses bandes fréchisses verrouls et luqueteaux y ayant des vitres aux quatre volets hauts, y desfailhant quelques carreaux ; et ont trouvé une autre demy croisière du costé de l'orgerie, faite de pierre de Saint Ginieys à la moderne, chancrée en divers endroits, avec une grilhe de fer faite en panier composée de sept barres de fer droites et dix à travers en moyen estat ; sa fermeture de bois de noyer avec ses bandes fréchisses verrouls et luqueteaux en pauvre estat, avec ses vitres y en manquant plusieurs carreaux ; et au costé de la fenestre ont trouvé une cheminée faite de brique et

plastre bastie à plomb avec corniche le tout en moyen estat ; le pavé dudit membre est de mahons en manquant pluzieurs. Le plancher dudit membre est porté par un saumier et dix doublis avec ses aiz listeaux et bougets, le tout en pauvre estat. Plus dudit membre sont entrés en un [f° 216] autre par une porte faite de plastre et brique, ensemble le bouget de la séparation depuis le pavé jusques au plancher, sa fermeture de bois blanc en plaquerie avec ses bandes et gonds et une serrure d'un tour et demy en moyen estat ; ledit membre a de profondeur quinze pans deux tiers et de largeur deux cannes trois pans ; ledit membre prend jour par une fenestre du costé de l'orgerie faite sur le tas, sa fermeture bois de noyer avec ses fiches gonds et verrouls chassis à verre sans aucun vantage, le verre y desfailhant en plusieurs endroits, en moyen estat ; le pavé dudit membre fait de mahons en moyen estat ; le plancher est porté par un saumier et dix doublis avec ses aiz listeaux et bougets en moyen estat. Plus dudit membre sont entrés dans un autre par une petite porte faite de pierre de Pignan, sa fermeture bois de noyer avec ses bandes gonds et une cadaule, le tout en pauvre estat ; et passé par ladite porte, sont entrés dedans ledit membre servant de cuizine qu'on trouvé contenir neuf pans et demy de profondeur et treize pans et demy de largeur, pavé de mahons en moyen estat. Et dans ledit membre et au costé droit y a une aiguière de six pans en carré fait de pierre de Saint Ginieys [f° 216 v°] chancrée et en pauvre estat ; et au costé de ladite aiguière ont trouvé un privé fermé avec une petite porte bois blanc avec ses bandes gonds et une cadaule, le tout en pauvre estat. Ledit membre a d'auheur vingt deux pans depuis le pavé jusques au couvert quy est porté par quatre doublis avec ses aiz et tuilles par dessus, le tout en pauvre estat ; prenant jour ledit membre par deux tuilles de verre sans autre fenestre. Plus sont repassés à travers desdits membres courroir et passages et première susdite cuizine [23], estans entrés en ladite chambre [22] joignant la salle du costé de la

rue et porte de l'entrée, et ont trouvé une porte joignant ladite cuisine pour entrer à un platfond [33] et degred ; ladite porte est faite de pierre de Pignan, sa fermeture de bois de noyer avec ses bandes et gonds un verroul et une cadaule en pauvre estat, au bout dudit platfont ont trouvé une autre porte faite de pierre de Pignan petits bougets, sa fermeture de bois blanc en plaquerie avec ses bandes et gonds et une cadaule, le tout en moyen estat. Et de là sont descendus trois degreds dans un petit membre pavé de bars ayant de longueur deux cannes et de largeur quatorze pans et demy ; à un coing d'icelluy [f° 217] ont trouvé un privé fermé par un petit bouget de pierre de Pignan, y ayant une petite porte, sa fermeture de bois blanc en plaquerie et une serrure à bosse avec une cadaule et ses bandes et gonds le tout en pauvre estat. Dans ledit privé ont trouvé une petite porte de queyrons de Pignan sa fermeture de bois blanc en plaquerie avec ses bandes gonds et un crochet le tout en pauvre estat ; ledit privé prend jour par une petite fenestre du costé dudit petit porche y ayant une grilhe de fer de deux montants et trois traversiers, sa fermeture bois blanc avec ses feremans le tout en pauvre estat. Ledit membre prend jour par une fenestre du costé du petit porche faite de pierre de Pignan et de Saint Ginieys en pauvre estat, sa fermeture d'un chassis à vitre bois de noyer avec une contre fenestre de bois blanc, y desfailhant plusieurs feremans, le tout en pauvre estat ; ledit porche est pavé de bars en pente ou glassis le bas duquel appartient à [lacune : un voisin] le tout en moyen estat. Plus repassés par ledit membre ont trouvé le plancher porté par un saumier et huit doublis avec ses aiz et listeaux [f° 217 v°] le tout en moyen estat. Ledit plancher a toute la mesme longueur du membre et neuf pans de largeur, le restant dudit membre est couvert porté par cinq doublis avec ses aiz listeaux et tuilles par dessus en moyen estat ; et a d'auheur ledit membre depuis le pavé jusques au couvert treize pans et jusques au plancher huit pans. Et montés par lesdits degreds au platfons ont trouvé un degred de pierre

de la largeur de trois pans et quart composé de huit marches jusques à l'autre platfons avec sa parabande de petit bouget de Pignan ; estant au platfons ont trouvé une porte servant de petite despance au dessus des degreds de plastre, la fermeture de ladite porte est de bois blanc avec ses bandes fréchisses et une petite serrure le tout en moyen estat. Plus au costé et à main droite, sur le plancher du susdit membre, ont trouvé une porte faite de plastre et brique, sa fermeture de bois blanc en plaquerie servant ladite porte pour entrer à un petit cabinet de dix pans de long et neuf de large, avec une fenestre quy regarde du costé dudit petit porche, le plancher [f° 218] d'icelluy en pauvre estat. Plus sommes montés par un avis [34] faite de plastre et de bois composée de dix neuf marches, y ayant deux petites fenestres pour donner jour à ladite avis sans aucune fermeture, à l'une desquelles y ont trouvé deux petites barres de fer, prenant jour au dessus d'un couvert. Le couvert de ladite avis est porté quatre doublis avec ses aiz et listeaux et tuilles en moyen estat. Et au plus haut de ladite avis ont trouvé une porte faite de pierre de Pignan, sa fermeture de bois de noyer avec ses bandes et gonds une cadaule aussy en moyen estat. Et de ladite porte entrés dans un petit membre [35] qu'ont trouvé contenir vingt un pans et demy de longueur et unze pans de largeur, séparé d'un autre membre par un petit bouget de plastre et brique ; ledit membre est pavé de bars en moyen estat, prenant jour par une fenestre sur le couvert du degred de ladite grande basse cour ; ladite fenestre est faite de pierre de Pignan y ayant pour fermeture, la moitié d'une contre fenestre avec un chassis à vitre bois de noyer se fermant pas tou à fait, le tout en mauvais estat ayant besoing d'estre [f° 218 v°] refait de neuf. Le plancher perdu est porté par un saumier avec dix riestes aiz et listeaux y en desfailhant plusieurs, en très mauvais estat. Plus dudit membre sont entrés en un autre [36], par une porte faite audit bouget de plastre, sa fermeture de bois blanc en plaquerie avec ses bandes et

gonds et une cadaule le tout en pauvre estat. Et entrés dedans ledit membre par ladite porte et l'on trouvé de contenance de vingt trois pans de longueur et vingt pans et demy de largeur, faisant une avance de quatre pans du costé de la rue et grande porte principale pour entrer, estant pavé ledit membre de bars rompus et brizés en plusieurs endroits en pauvre estat. Dans ledit membre y a une cheminée faite de plâtre et brique bastie à plomb avec sa cornisse haut et bas, le tout en moyen estat. Ledit membre prend jour par demy crousière du costé de la rue et susdite avance faite de pierre de Saint Ginieys à la moderne, sa fermeture bois de noyer toute rompue et brizée en manquant une grande partie le tout en pauvre estat, au volet haut y ayant une vitre en moyen estat. Et du costé [f° 219] de la grande basse cour ont trouvé une autre fenestre faite de pierre de Pignan, y ayant un chassis à verre avec ses fiches gonds et un petit verroul et luqueteau, garnye de vitre y desfailant une grande partie. Le plancher est porté par un saumier et des doublis et vingt une riostes avec ses aiz et listeaux le tout en pauvre estat. Et à un coing dudit membre, du costé de la grande basse cour joignant ledit courroir, y ont trouvé un petit réduit fait de plâtre et bois de sept pans de longueur et cinq pans et demy de largeur et d'auteur a une canne, avec une porte de bois blanc en plaquerie avec ses fréchisses une serrure faisant demy tour en moyen estat. Plus dudit membre sont allés à une petite avis [37] faite de plâtre par une porte faite de pierre de Pignan, couverte de bois, sa fermeture de bois blanc faite à trois traverses avec deux petites bandes et gonds et une cadaule le tout en pauvre estat. Et estant au plan de ladite petite avis, sont entrés par une autre porte faite de plâtre, sa fermeture de bois de noyer avec ses bandes gonds et une [f°219v°] serrure de demy tour le tout en pauvre estat ; et estans entrés dans ledit membre [38] par ladite porte, l'ont trouvé pavé de bars la plus part rompus et brizés en pauvre estat ; et ayant de longueur ladite chambre trois cannes deux pans un

tiers et de largeur trois cannes deux pans ; ledit membre est au dessus de la salle qui prend jour par une demy crouzière faite de pierre de Saint Ginieys à la moderne, sa fermeture de bois de noyer avec ses fiches gonds verrouls luqueteaux et verre aux deux volets hauts y en ayant une grande partie de rompue et brisés ; prend veue ladite fenestre du costé de ladite rue grande porte principale d'entrée et sur ladite le tout en pauvre estat. Et du costé dudit logis de la Vieilhe ont trouvé deux fenestres bastardes, faites de pierre de Pignan ses fermetures bois de noyer avec ses fréchisses verrouls luqueteaux et des vitres aux volets hauts y en manquant plusieurs carreaux qui sont rompus et brizés, le tout en pauvre estat. Le plancher a dix huit pans d'auteur et est porté par dix doublis avec ses aiz et listeaux le tout en pauvre estat ; ladite avis [f° 220] engloutis dans ledit membre de sept pans et demy en carré. Plus sont repassés au plan de ladite avis y ont trouvé une porte faite de pierre de Pignan, couverte de bois, sa fermeture bois de noyer avec ses bandes gonds et une serrure faite à bosse, le tout en pauvre estat. Et sont entrés dans un courroir [39] porté par un saumier avec sept doublis et aiz, pavé de mahons par dessus, avec une parabande et aiz y en desfailant presque la moitié, et en bas est fait de dougues de toneau et autres morceaux de bois, le tout en pauvre estat et menassant ruine. Plus dudit courroir sont entrés, par une porte faite de pierre de Pignan, sa fermeture de bois blanc double avec ses bandes et gonds y ayant une serrure d'un tour et demy en pauvre estat ; et sont entrés dedans un membre [40] par ladite porte aussy au dessus de ladite salle, sepparé de l'autre susdite par un bouget de plâtre, y ayant un arc de pierre de Pignan fait au tiers point pour supporter une terrasse y ayant une grande barre de fer avec des clavettes, estant corrompus en divers endroits et en pauvre estat ; contenant ledit membre de longueur vingt un pans et [f° 220 v°] de la largeur vingt trois pans, pavé de bars brizés en plusieurs endroits en pauvre estat ledit membre prend jour par trois fe-

nestres du costé du logis de la Vieilhe sans aucune fermeture à deux d'icelles, et à l'autre une meschante fermeture de bois blanc avec deux bandes gonds et un petit verroul le tout en pauvre estat. Le couvert dudit membre a d'auteur depuis le pavé jusques au couvert dix huit pans ; estant led couvert porté par un saumier, fait à deux pantes y ayant huit doublis chaque costé, avec ses aiz et listeaux le tout en pauvre estat et tout chancre. Plus repassés au bout dudit courroir avons trouvé une porte faite de pierre de Pignan en arcade et au tiers point menassant ruine, sa fermeture bois de noyer toute rompue et brizée avec ses bandes gonds verrouls et cadaule le tout en pauvre estat. Et entrés dans un membre [41], par ladite porte, qu'à de contenance de dix neuf pans de longueur et douze pans de large, dans lequel aboutis les susdit degreds [28] qui prand son commencement sur la gallerie de ladite grand basse cour, [f° 221] pavé de mahons rompus et brizés. Le plancher perdu porté par un doublis et dix sept riostes avec ses aiz et listeaux, le tout en pauvre estat. Plus prend jour ledit membre par une fenestre du costé de ladite grand basse cour, avec sa fermeture un chassis bois de noyer y ayant une vitre rompue et brizée en pauvre estat. Plus dudit membre sont entrés en un autre membre [42], qui est au dessus de la chambre au bout de la salle par une porte faite de pierre de Pignan, sa fermeture de bois blanc double avec ses bandes et gonds y ayant une serrure est à bosse le tout en pauvre estat. Ledit membre a de long vingt sept pans et demy, et de large trois cannes un pan. Dans lequel y a une séparation, faite avec des aiz et coubles, pour aller au privé d'environ cinq pans de largeur et neuf d'auteur tout à travers du membre ; y ayant trois fenestres du costé du logis de la Vieilhe faites de pierre d'As-sas, y ayant des fermetures de bois blanc à deux d'icelle avec ses bandes gonds et un verroul à une seule des deux, le tout [f° 221 v°] en pauvre estat et l'autre n'a rien. Ledit membre est pavé de bars tous rompus et brizés en divers endroits ; le couvert a

dix huit pans d'auteur porté par deux ballestriers et un saumier à la crin, fait à pantes y ayant onze doublis de chaque costé avec ses aiz et listeaux et tuilles par dessus, le tout en pauvre estat. Plus repassés par ledit membre où aboutissent les degreds pour aller au privé, ont trouvé une porte faite de pierre de Pignan toute corrompue menassant ruine, sa fermeture de bois blanc à trois traverses avec ses bandes et gonds et une serrure à bosse le tout en pauvre estat. Et sont entrés par ladite porte à un membre [43] qui prend jour du costé de la petite basse cour sur un petit couvert, la fenestre estant faite de pierre de Pignan de petit bouget, sa fermeture est un chassis bois de noyer et contre fenestre bandes gonds et un petit crochet, le tout en pauvre estat. Ledit membre a de longueur a vingt un pans et de largeur dix sept pans deux tiers, pavé de bars rompus et brizés le tout en pauvre estat ; le plancher [f° 222] perdu est porté par deux doublis et vingt riostes avec ses aiz et listeaux en pauvre estat ; ayant ledit plancher onze pans d'auteur depuis le pavé jusques au plancher. Le couvert dudit membre va en pante du costé de la petite basse cour, est porté par deux saumiers doublis riostes et tuilles par dessus, le tout en pauvre estat. Plus sont passés par ledit membre où aboutissent les degreds ont trouvé une porte faite dans un buget de plâtre qui seppare les deux membres, la fermeture de ladite porte faite de bois blanc double avec ses bandes et gonds et une serrure platte, ayant un verroul en pauvre estat. Ledit membre ayant de longueur vingt pans et de large dix huit pans et demy, y ayant une fenestre du costé de la basse cour faite de pierre de Pignan, sa fermeture de bois blanc avec ses bandes et gonds, le tout en pauvre estat. Et du costé de l'orgerie ont trouvé deux fenestres sur le couvert de ladite cuisine, faite de pierre de Pignan à la vieilhe antique, sa fermeture de bois blanc avec ses bandes et gonds et un verroul à une d'icelle et une petite vitre à un des vollets, le tout en pauvre estat ; y ont aussy trouvé une cheminée faite de plâtre bastie à plomb avec

sa cournisse haute et basse le tout en [f° 222 v°] pauvre estat ; le pavé de la chambre est fait de bars rompus et brizés en pauvre estat ; la chambre a de hauteur douze pans jusques au plancher, lequel est porté par un doublis et dix sept riostes avec ses aiz listeaux et bougets, le tout en pauvre estat. Plus sont passés par le courroir de bois qui est du costé de la basse cour et au coing de la chambre qui est au dessus de la salle ; ont trouvé ladite vis faite de plâtre composé de dix neuf marches jusques au dessus de ladite chambre ; et y ont trouvé une porte faite de plâtre sans aucune fermeture et entrés de dedans par icelle porte où estans l'ont trouvé pavé de mahons, tous rompus et brizés en pauvre estat. Ledit membre [44] prend jour par deux fenestres du costé dudit logis de la Vieilhe faite de pierre de Pignan et à la vieilhe mode, leurs fermetures de bois blanc toutes rompues et brizées ne pouvant servir sans estre refaites, et de l'autre costé une autre fenestre qui prend jour sur le couvert de ladite chambre joignant la salle, ladite fenestre est faite de pierre de Pignan à la vieilhe mode, sa fermeture de bois blanc toute brizée ne pouvant plus servir sans estre [f° 223] aussy refaite de neuf ; contenant ledit membre de longueur trois cannes trois pans et autant de largeur dans lequel est construite ladite vis. Ledit membre a d'auteur depuis le pavé jusques au plancher quinze pans et demy. Ledit plancher est porté par quatre saumiers y en ayant un en croix pour porter les autres en moyen estat, les autres deux avec dix doublis ses aiz et listeaux le tout en pauvre estat ; ledit plancher persé en divers endroits et menassant ruine. Plus sont montés par ladite avis faite de plâtre, composée de dix huit marches, depuis ladite chambre jusques à la terrasse [45] ; et estans montées à icelle terrasse, où estans, ont trouvé le pavé d'icelle faite de bars briques et mahons le tout rompu et brisé et en pauvre estat et persé en divers lieux ; et ont trouvé de mesme longueur que la susdite chambre y ayant six grandes ouvertures de trois costés, scavoir deux à chacune avec des

pilhers pour porter le couvert d'icelle, et de l'autre costé un bouget de pierre de Pignan y ayant deux petites fenestres sans aucune fermeture. Ladite terrasse a de hauteur depuis le pavé jusques au couvert treize pans [f° 223 v°] deux tiers, y ayant quatre pièces de bois pour servir de solle à porter le couvert scavoir une de chaque costé. Ledit couvert est fait en pavillon avec ses doublis aiz et listeaux et tuilles par dessus le tout en pauvre estat, y ayant tout à l'entour des canaux de ferre blanc, fort vieilhes, pour conduire les eaux et les porter une partie sur un canal de fer blanc tout persé du costé de la grand basse cour et l'autre partie aux deux rues. Les murailhes de la terrasse ont de hauteur, depuis le pavé de la rue jusques au couvert d'icelle, unse cannes un pans ; les trois murailhes de ladite terrasse sont faites de carettes et gizens depuis le bas jusques au haut d'icelle et en moyen estat, hors de quelques endroits où il y a quelques corromptions ; l'autre murailhe est de bouget de Pignan, et a de hauteur depuis ledit arc jusques au couvert vingt trois pans aussy en moyen estat. Le reste des murailhes qui joignent la terrasse du costé de la salle et basse cour, ensemble celle de la chambre, ont de hauteur sept cannes deux pans, et sont faites aussy de carettes et gizens corrompues en divers endroits et en pauvre estat. Les murailhes de l'autre chambre qui regarde la basse cour et du costé de l'entrée ont la mesme hauteur de sept cannes deux pans, les murailhes de l'entichambre qui regarde du costé de la grande basse cour et de [f° 224] la petite basse cour, là où aboutissent les degreds de la grand basse cour, a la mesme hauteur de sept cannes deux pans. La murailhe de la cuisine et des membres qui sont au dessus de la cave et du costé de l'orgerie ont d'auteur quatre cannes et demy ou environ, que sont faites aussy de carettes et gizens le tout en pauvre estat. Et après avoir fait la susdite vérification de ladite grande maison lesdits Ginieys et Limagne ont dit s'estre transportés à l'autre petite maison appellée le logis de la Vieilhe...»



## Bibliographie

- Albaret (Lucien).- *Soubès et sa vallée*.- Montpellier : Librairie Pierre Clerc, 1982.
- Aubais (Marquis d').- *Pièces fugitives pour servir à l'histoire de France, avec des notes historiques & géographiques*.- Paris : Hugues-Daniel Chaubert, Claude Hérisant, 1759.
- Blanc (Alphonse).- *Le livre de comptes de Jacme Olivier marchand narbonnais du XIV<sup>e</sup> siècle, publié avec une introduction, un glossaire, des notes et des tables*.- Picard, 1899.
- Blancard (Louis).- *Documents inédits sur le commerce de Marseille au Moyen Age*.- Marseille Barlatier-Peissat père et fils, 1884-1885.
- Chastang (Pierre).- *La ville, le gouvernement et l'écrit à Montpellier (XII<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> siècle)*.- Paris : Publications de la Sorbonne, 2013.
- Combes (Jean).- *Quelques remarques sur les bourgeois de Montpellier au Moyen Age*. In : *Recueil de mémoires et travaux de la Société d'histoire du droit*, fascicule VII, 1970, p. 93-132.
- Combes (Jean).- *Le contrat de change à Montpellier au XIV<sup>e</sup> siècle et au début du XV<sup>e</sup>*. In : *Montpellier et le Languedoc au Moyen Age. Mémoires de la Société archéologique de Montpellier*, t. XX, 1990, p. 67-83.
- Dictionnaire des annoblissements ou recueil des lettres de noblesse, depuis leur origine, tiré des registres de la chambre des Comptes & de la cour des Aides de Paris*.- Paris : Au palais marchand, 1788.
- Dossat (Yves), Lemasson (Anne-Marie), Wolff (Philippe).- *Le Languedoc et le Rouergue dans le trésor des chartes*. Paris : CTHS, 1983.
- Fabre de Morlhon (Jacques).- L'hôtel Nicolas et le séjour de Jacques Cœur à Montpellier. In : *XXXIX<sup>e</sup> Congrès de la Fédération Historique du Languedoc Méditerranéen et du Roussillon*, (Montpellier, 1966).- Montpellier : Déhan, 1967, p. 163-173.
- Gariel (Pierre).- *Idée de la ville de Montpellier recherchée et présentée aux honnêtes gens*.-Montpellier, Daniel Pech, 1665.
- Germain (Alexandre).- *Histoire de la commune de Montpellier depuis son origine jusqu'à son incorporation définitive à la monarchie française ; rédigée d'après les documents originaux, et accompagnée de pièces justificatives, presque toutes inédites*.- Montpellier : Jean Martel aîné, 1851.
- Germain (Alexandre).- *Histoire du commerce de Montpellier antérieurement à l'ouverture du port de Cette, rédigée d'après les documents originaux accompagnés de pièces justificatives inédites*.- Montpellier : Jean Martel aîné, 1861.
- Guillaumot (Justin).- *Les élections municipales dans le Midi de la France : le cas de Montpellier (XIII<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> siècles)*. In : *Circé. Histories, Cultures & Sociétés*, Numéro 4, 2014.
- Guiraud (Louise).- *Recherches topographiques sur Montpellier au Moyen Age*. In : *Mémoires de la société archéologique de Montpellier*, 2<sup>e</sup> série, t. I, 1899, p. 89-335.
- Guiraud (Louise).- *Recherches et conclusion sur le prétendu rôle de Jacques Cœur. Etude dans ses rapports administratifs et commerciaux avec le Languedoc et principalement avec Montpellier*.- Paris : Picard et fils, 1900.
- Iancu (Danielle, sous la direction).- *L'expulsion des Juifs de Provence et de l'Europe méditerranéenne (XV<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> siècles : exils et conversions)*.- Paris-Louvain, Peeters, coll. Revue des Etudes juives – Nouvelle Gallia Judaica, 2005.
- Berthelé (Joseph).- *Archives de la ville de Montpellier : Inventaire du «grand chartrier» rédigé par Pierre Louvet en 1662-1663*, t. I.- Montpellier : Serre et Roumégous, 1899.
- Oudot de Dainville (Maurice).- *Documents omis dans l'inventaire du Grand Chartrier, Archives de la ville de Montpellier*, t. II.- Montpellier : imprimerie L'Abeille, 1955.
- Oudot de Dainville (Maurice).- *Archives de la ville de Montpellier, Documents comptables*, t. XI.- Montpellier : imprimerie L'Abeille, 1959.
- Oudot de Dainville (Maurice) Gouron (Marcel).- *Archives de la ville de Montpellier. Inventaire publié par les soins de l'administration municipale. Série EE, fonds de la Communes clôture et affaires militaires*, t. XII.- Montpellier : Tour des Pins, 1974.
- Oudot de Dainville (Maurice), Gouron (Marcel), Valls (Liberto), *Archives de la ville de Montpellier. Inventaire analytique, série BB (notaires et greffiers du consulat 1293-1387)*, t. XIII, Montpellier : Tour des Pins, 1984.
- Liber instrumentorum memorialium, cartulaire des Guillems de Montpellier*.- Montpellier : Société Archéologique de Montpellier, 1884-1886.
- Mollat (Michel).- *Les affaires de Jacques Cœur ; Journal du Procureur Jean Dauvet*.- Paris : Armand Colin, 1952.
- Nougaret (Jean).- *La panne peinte de l'église Saint-Paul de Frontignan (Hérault)*. In : *Les arts picturaux en France méridionale et en Catalogne du XIII<sup>e</sup> au XV<sup>e</sup> siècle, Actes du 4<sup>e</sup> colloque d'histoire de l'art méridional au Moyen Age, 2 et 3 décembre 1994. Etudes réunies par Myriam Sirventon et Jean Nougaret*.- Narbonne : Ville de Narbonne, 2003, p. 53-55.
- Poujol (Robert).- *Jalons pour l'histoire de la demeure*. In : *Le foyer Castellane, foyer de jeunes travailleuses : histoire et architecture*.- Montpellier : 1987, p. 25-38.
- Renouvier (Jules), Ricard (Adolphe).- Des maîtres de pierre et des autres artistes gothiques de Montpellier. In : *Mémoires de la Société archéologique de Montpellier*, 1<sup>ère</sup> série, t. II, 1850, document 77, p. 317.
- Rouquette (Julien), Villemagne (Augustin).- *Cartulaire de Maguelone*.- Montpellier : Librairie Louis Vallat, 1913.
- Reyrson (Kathryn I.).- *Le rôle de Montpellier dans le commerce des draps de laine avant 1350*. In : *Annales du Midi*, t. 94, 1982, p.17-40.
- Saint-Jean (Robert), Peyron (Jacques).- *Un plafond peint de style Mudéjar découvert à Montpellier*. In : *Fédération Historique du Languedoc Méditerranéen et du Roussillon* (Perpignan, 1969), Montpellier, 1970, p. 145-158.
- Sayous (André-E.), Combes (Jean).- *Les commerçants et les capitalistes de Montpellier aux XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles*. In : *Revue Historique*, 188/89, 1940, p. 341-377.
- Sournia (Bernard), Vayssettes (Jean-Louis).- *L'évolution d'un hôtel particulier du XIII<sup>e</sup> siècle à nos jours*. In : *Le foyer Castellane, foyer de jeunes travailleuses : histoire et architecture*.- Montpellier : 1987.- p. 11-23.
- Sournia (Bernard), Vayssettes (Jean-Louis).- *Restitution de la demeure médiévale montpelliéraine*. In : *Archéologie du Midi médiéval*.- t. V, 1987, p. 143-152.
- Sournia (Bernard), Vayssettes (Jean-Louis).- *Montpellier : la demeure médiévale*.- Paris : Imprimerie Nationale, 1991.
- Sournia (Bernard), Vayssettes (Jean-Louis).- *Montpellier : la demeure à l'âge classique*.- Paris : Imprimerie Nationale - Inventaire Général, 1994.
- Sournia (Bernard), Vayssettes (Jean-Louis).- Monographies de maisons n<sup>os</sup> 13, 14 et 15. In : *Cent maisons médiévales en France (du XII<sup>e</sup> au milieu du XVI<sup>e</sup> siècle) : un corpus et une esquisse*.- Paris : CNRS-Éditions, 1998, p. 190-198.
- Sournia (Bernard), Vayssettes (Jean-Louis).- *La grand-chambre de l'hostal des Carcassonne à Montpellier*. In : *Bulletin monumental*, 160-I, 2002, p. 121-131.
- Sournia (Bernard), Vayssettes (Jean-Louis).- *Le plafond de l'hostal des Carcassonne à Montpellier*. In : *Forêts alpines & charpentes de Méditerranée* [catalogue de l'exposition créée au musée de Gap sous la direction de Philippe Bernardi].- Gap : imprimerie Louis Jean, 2007, p. 174-178.
- Sournia (Bernard), Vayssettes (Jean-Louis).- *Une maison patricienne de Montpellier et son décor peint à la fin du règne de Jaume le Conquérant*. In : *Jaume le Conquérant, roi d'Aragon et Montpellier sa ville natale* [catalogue de l'exposition.- Montpellier : Société archéologique de Montpellier, 2008.
- Sournia (Bernard), Vayssettes (Jean-Louis).- *Trois plafonds montpelliérains du Moyen Age*. In : *Plafonds peints médiévaux en Languedoc. Actes du colloque de Capestang, Narbonne, Lagrasse, 21-23 février 2008*, Perpignan : Presses universitaires de Perpignan, 2009, p. 149-171.
- Sournia (Bernard), Vayssettes (Jean-Louis).- *Montpellier (Hérault). Les ostals du patriciat des XIII<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles*. In : *Images oubliées du Moyen Age : les plafonds peints du Languedoc-Roussillon*, [Collection Duo Monuments/Objets].- Montpellier : Direction Régionale des Affaires Culturelles, 2011, p. 74-79.

Ouvrage publié par la Direction régionale des affaires culturelles (DRAC) du Languedoc-Roussillon Conservation régionale des monuments historiques (CRMH)  
5, rue de la Salle l'Évêque - cs 49020  
34967 Montpellier Cedex 2  
Tél. 04 67 02 32 00 / Fax 04 67 02 32 04

Directeur de la publication  
Alain Daguerre de Hureaux, directeur régional des affaires culturelles

Rédacteur en chef  
Delphine Christophe, conservateur régional des monuments historiques

Coordination éditoriale  
Jackie Estimbre, chargée de la valorisation du patrimoine, CRMH

Diffusion  
publicationspat.drac-lr@culture.gouv.fr  
Tél. 04 67 02 32 61

Conception graphique et réalisation  
Charlotte Devanz

Photogravure et impression  
Print Team

Achévé d'imprimer  
Août 2014

Dépôt légal  
Septembre 2014

ISBN n° 978-2-11-138922-9

### Crédits photographiques

Su concessione del Ministero dei beni e delle attività culturali e del turismo. Archivio di stato di Prato (Italie), fondo Datini 836/28.13.10. : 50-51.

Michel Antonpietri, Inventaire du patrimoine culturel. Région Languedoc Roussillon : 26, 27.

Iouri Bermond, SRA, DRAC Languedoc-Roussillon : 15.

Cabinet Ferrier, Leduc, Boyer, Pasta géomètres experts. Perpignan : 40-41, 44-45.

Michel Descosy, Inventaire du patrimoine culturel. Région Languedoc Roussillon : 16, 19, 20, 58, 59.

Philippe Groscaux, Aix-Marseille Université - LA3M, AMU-CNRS, UMR 7298 : 32 les trois du bas, 35 la 1<sup>re</sup> du haut, 36-37, 47 celle de gauche, 63, 64.

Frédéric Guibal, Institut de biodiversité et d'écologie marine et continentale, Aix-Marseille Université CNRS UMR 7263 : 68, 69.

Marc Kérignard, Inventaire du patrimoine culturel. Région Languedoc Roussillon : 8-9.

Véronique Marill, Inventaire du patrimoine culturel. Région Languedoc Roussillon : 21, 23, 70.

Pascal Maritiaux, Aix-Marseille Université - LA3M, AMU-CNRS, UMR 7298 : 35 du bas

Jean-Michel Périn, Inventaire du patrimoine culturel. Région Languedoc Roussillon : 57.

Bernard Sournia : 29, 34, 38-39, 46, 56.

Jean-Louis Vayssettes, SRA DRAC Languedoc-Roussillon : couverture, 1, 13, 18, 22, 24, 30, 31, 32 1<sup>re</sup> du haut, 35 du milieu, 42-43, 47 à droite, 49, 53, 60, 65, 66-67.

### Remerciements

La Société archéologique de Montpellier ; Henri Amouric, directeur de recherche, Aix-Marseille Université - LA3M, AMU-CNRS, UMR 7298 ; François Avril, conservateur général au département des manuscrits français à la BnF ; Monique Bourin, professeur émérite à l'Université Paris I Panthéon-Sorbonne ; Vèrène Charbonnier, Inventaire du patrimoine culturel. Région Languedoc Roussillon ; Pierre Chastang, professeur d'histoire médiévale à l'Université Versailles - Saint-Quentin-en-Yvelines ; Christine Feuillas, directrice des Archives communales de Montpellier ; Nicole Gillot, présidente de l'Association du Foyer de la Jeune Fille ; Maximilien Girard, conservateur stagiaire, DRAC Languedoc-Roussillon ; Justin Guillaumot, professeur d'histoire et géographie ; Laurent Hugues, conservateur général du patrimoine, CRMH, Drac Languedoc-Roussillon ; Philippe Huppé ; Jacques Jourdan ; Jacques Peyron ; Christophe Robert, ingénieur du patrimoine, Conservation régionale des monuments historique, Drac Languedoc-Roussillon ; Dominique Thiébaud, conservateur général au département des peintures du Louvre ; Kathryn Reyerson, professor of University of Minnesota ; Raymond de Robert, ancien président de l'association du Foyer de la Jeune Fille ; Dominique Simon, directrice du Foyer de la Jeune Fille.

# monuments du objets

Créée par la direction régionale des affaires culturelles du Languedoc-Roussillon (conservation régionale des monuments historiques), la collection « Duo » propose au public de découvrir des chantiers de restauration du patrimoine monumental et mobilier, des édifices labellisés « Patrimoine du xx<sup>e</sup> siècle » ou encore des immeubles et objets d'art protégés au titre des monuments historiques, dans l'ensemble de la région.

## **L'ostal des Carcassonne, La maison d'un drapier montpelliérain du XIII<sup>e</sup> siècle**

Parmi les principaux métiers composant la classe dominante de la bourgeoisie montpelliéraine au XIII<sup>e</sup> siècle figurent les drapiers. Leurs maisons se regroupaient au sommet de la colline montpelliéraine, à proximité immédiate du consulat, de l'église de Notre-Dame-des-Tables et des marchés. L'une des plus remarquables se situait au numéro 3 de l'actuelle rue de la Vieille. C'est une considérable bâtisse, dominée à l'angle des rues de la Vieille et de la Draperie-Rouge, par une tour carrée de 22 mètres de haut environ. Les documents d'archives, confrontés aux vestiges médiévaux, ont permis de reconstituer la maison dans son état médiéval. Un matin de 1999, au cours du chantier de rénovation de l'immeuble, le plafond médiéval d'une des chambres du premier étage, dissimulé sous un plafond moderne, fut abattu ! Sous des enduits pulvérulents, apparut un extraordinaire et chatoyant décor mural peint.



Direction régionale des affaires culturelles du Languedoc-Roussillon (DRAC-L.-R.)  
ISBN : 978-2-11-138922-9  
Diffusion gratuite - NE PEUT ÊTRE VENDU